

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 998**1^{er} juillet 2002****SOMMAIRE**

AB International S.A., Luxembourg	47878	Kreuzer A.G., Luxembourg	47874
ABU S.A., Luxembourg	47872	Lehman Brothers (Luxembourg) S.A., Luxem-	47871
Acmar Corporation S.A., Luxembourg	47884	bourg	
Acmar Corporation S.A., Luxembourg	47884	Lehman Brothers (Luxembourg) S.A., Luxem-	47871
Alprocor S.A., Luxembourg	47859	bourg	
Alprocor S.A., Luxembourg	47860	Lucky Lux Consulting, G.m.b.H., Luxembourg . . .	47870
Bemar Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	47890	Madidi S.A., Luxembourg	47873
C5 Holding S.A., Luxembourg	47877	Marina S.A., Luxembourg	47887
Caliboro Soparfi S.A., Luxembourg	47875	Meteora S.A., Luxembourg	47873
Calzalux S.A. Holding, Luxembourg	47860	Mipa S.A., Rodange	47900
Carbom S.A., Luxembourg	47875	Mipa S.A., Rodange	47902
Carbom S.A., Luxembourg	47875	Nikko Global Umbrella Fund, Sicav, Luxembourg	47887
Commerzbank International S.A., Luxembourg . . .	47863	Nimo Holding S.A., Larochette	47858
Cooling Watergroup S.A., Luxembourg	47873	Nouvel Abbatoir d'Esch-sur-Alzette, Société Coopé-	
Desai S.A., Luxembourg	47877	rative, Esch-sur-Alzette	47879
Desai S.A., Luxembourg	47877	Oliwa Holding S.A., Luxembourg	47873
Dimini S.A., Larochette	47858	Patrim S.A., Luxembourg	47904
Erastase S.A., Luxembourg	47872	Pharma Capital S.A., Luxembourg	47891
Etis S.A., Luxembourg	47877	Photon International S.A., Luxembourg	47879
Extremax S.A.H., Luxembourg	47889	ProLogis France XVI, S.à r.l., Luxembourg	47884
FCPE Lux, S.à r.l., Luxembourg	47868	ProLogis France XVI, S.à r.l., Luxembourg	47884
Finicred S.A.H., Luxembourg	47889	ProLogis Netherlands IV, S.à r.l., Luxembourg . . .	47867
Food Concept International S.A., Luxembourg . . .	47889	ProLogis Netherlands IV, S.à r.l., Luxembourg . . .	47867
Freedmind Holding S.A., Luxembourg	47874	ProLogis Netherlands V, S.à r.l., Luxembourg . . .	47886
Geofor, S.à r.l., Luxembourg	47887	ProLogis Netherlands V, S.à r.l., Luxembourg . . .	47886
Géoplâtre, S.à r.l., Luxembourg	47888	ProLogis Netherlands XIV, S.à r.l., Luxembourg . .	47869
Gestelec S.A., Luxembourg	47902	ProLogis Netherlands XIV, S.à r.l., Luxembourg . .	47869
Gestelec S.A., Luxembourg	47902	ProLogis Netherlands XVI, S.à r.l., Luxembourg . .	47861
Giorgetti Carlo, S.à r.l., Luxembourg	47888	ProLogis Netherlands XVI, S.à r.l., Luxembourg . .	47861
Gogo Holding International S.A., Luxembourg . . .	47889	ProLogis Netherlands XVII, S.à r.l., Luxembourg . .	47862
Gruppo Mobili e Salotti S.A., Luxembourg	47870	ProLogis Netherlands XVII, S.à r.l., Luxembourg . .	47862
Immobilière Internationale Lux S.A., Luxembourg	47860	ProLogis Netherlands XXII, S.à r.l., Luxembourg	47866
Industrial Business Finance Corporation S.A., Lu-		ProLogis Netherlands XXII, S.à r.l., Luxembourg	47866
xembourg	47903	Racing Cars S.A.	47902
Ingor Holding S.A., Larochette	47903	Risdon Pharma Development S.A., Luxembourg . .	47897
King's Court Holding S.A., Luxembourg	47888	Risdon Pharma Development S.A., Luxembourg . .	47900
Koch Investments (Luxembourg), S.à r.l., Luxem-		Rochelux S.A.H., Luxembourg	47878
bourg	47880	SEB Lux Advisory Company S.A., Luxembourg . .	47903
Koch Investments (Luxembourg), S.à r.l., Luxem-		SEB Lux Asia Fund Management Company S.A.,	
bourg	47883	Luxembourg	47858

SEB Lux Bond Fund Management Company S.A., Luxembourg	47903	Sorel Holding S.A., Luxembourg	47873
SEB Lux Capital Growth Advisory Company S.A., Luxembourg	47891	Swedbank (FöreningsSparbanken AB), Stockholm	47879
SEB Lux Capital Selection Advisory Company S.A., Luxembourg	47890	Swedbank (Luxembourg) S.A., Luxembourg	47880
SEB Lux Equity Fund Management Company S.A., Luxembourg	47891	Systèmes Electroniques & Télécommunications S.A., Luxembourg	47890
SEB Lux (F) Management Company S.A., Luxembourg	47888	TCR International S.A., Luxembourg	47874
SEB Lux Short Bond Fund Management Company S.A., Luxembourg	47890	Tipper Holding S.A., Luxembourg	47887
SEB Private Equity Management Company S.A., Luxembourg	47872	TSG Transport Service Grevenmacher S.A., Munsbach	47883
Simon Investment S.A., Larochette	47904	TSG Transport Service Grevenmacher S.A., Munsbach	47884
SOPEM, Société de Participations Electromécaniques S.A., Luxembourg	47879	TTT Holding S.A., Larochette	47900
Société de Gestion du Patrimoine Familiale "J" Holding S.A., Luxembourg	47878	UBS Brinson Fund Management Company S.A., Luxembourg	47874
Société de Gestion du Patrimoine Familiale "J" Holding S.A., Luxembourg	47878	Uttalux, S.à r.l., Mamer	47871
		Vanilux S.A.H., Luxembourg	47875
		Vanilux S.A.H., Luxembourg	47876
		Vanilux S.A.H., Luxembourg	47876
		Vanilux S.A.H., Luxembourg	47876

SEB LUX ASIA FUND MANAGEMENT COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.

R. C. Luxembourg B 24.164.

EXTRAIT

Il résulte des décisions du Conseil d'Administration du 28 mars 2002 et du 3 avril 2002 que le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit:

- Madame Cecilia Lager, Acting Head of SEB INVEST & Head of Investment Management, SEB ASSET MANAGEMENT, Stockholm, président
- Madame Barbro Lilieholm, Head of Coporate law, SEB ASSET MANAGEMENT, Stockholm
- Monsieur Jan Lennart Palmberg, Head of Mutual Funds, SEB ASSET MANAGEMENT, Stockholm.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2002, vol. 566, fol. 100, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29027/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

NIMO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.

R. C. Luxembourg B 63.953.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2002, vol. 566, fol. 81, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2002.

(29042/757/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

DIMINI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.

R. C. Luxembourg B 32.197.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2002, vol. 566, fol. 81, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2002.

(29043/757/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

ALPROCOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 1, rue Guillaume Schneider.

L'an deux mille et un, le quatre juillet.

Par-devant Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société ALPROCOR S.A., avec siège social à Eischen, constituée suivant acte reçu par le notaire Camille Mines de Rédange/Attert en date du 16 août 1996, publié au Mémorial C numéro 67 du 13 février 1997.

L'assemblée est présidée par Madame Danielle Krekels, administrateur-délégué, demeurant à B-9630 Zwalm-SBB, qui désigne comme secrétaire Monsieur Frank Ferron, employé privé, demeurant à Bofferdange.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Heinrich Steyert, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Le bureau étant ainsi constitué le Président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Transfert du siège social à L-2522 Luxembourg, 1, rue Guillaume Schneider.
2. Adoption de nouveaux statuts pour réaliser la précédente résolution.
3. Démission de CITICONSEIL, S.à r.l. comme commissaire aux comptes de la société avec effet au 31 décembre 2000.
4. Décharge à donner au commissaire sortant.
5. Acceptation de la démission de Monsieur Claude Meyer comme administrateur de la société avec effet immédiat.
6. Décharge à accorder à Monsieur Claude Meyer.
7. Nomination de Monsieur Heinrich Steyert comme administrateur de la société pour la durée de quatre ans.
8. Nomination de LVC CONSULT, 38 Desguinlein, B-2010 Antwerpen comme nouveau commissaire aux comptes pour la durée de quatre ans.

II.- Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée aux présentes ensemble avec les procurations signées ne varietur par les mandataires et paraphées par les comparants et le notaire.

III.- Il résulte de cette liste de présence que toutes les actions de la société sont représentées à la présente assemblée, de sorte que l'assemblée peut valablement délibérer sur son ordre du jour, qui a été communiqué préalablement aux présentes aux actionnaires qui en ont pris connaissance, ce qui est expressément reconnu par respectivement les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés.

IV.- L'assemblée, après avoir reconnu l'exactitude de ce qui précède, prend les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société d'Eischen à L-2522 Luxembourg, 1, rue Guillaume Schneider.

En conséquence l'assemblée décide de modifier l'article 2 alinéa 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante: «Le siège social est établi à Luxembourg».

Deuxième résolution

L'assemblée révoque de ses fonctions de commissaire aux comptes donnée la CITICONSEIL, S.à r.l. avec effet immédiat.

L'assemblée nomme comme nouveau commissaire aux comptes la LVC CONSULT, 38 Desguinlein, B-2010 Antwerpen pour la durée de quatre ans.

Troisième résolution

L'assemblée révoque Monsieur Claude Meyer de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

Elle nomme comme nouvel administrateur Monsieur Heinrich Steyert, demeurant à Luxembourg, pour une durée de quatre années.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de reporter à une assemblée générale ultérieure le point sur la décharge à donner à l'administrateur et au commissaire aux comptes révoqués.

Rien d'autre ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête, et lecture faite, les membres du bureau ont signé avec le notaire.

Signé: H. Steyert, F. Ferron, D. Krekels, J.P. Hencks.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2001, vol. 9CS, fol. 85, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2001.

J.-P. Hencks.

(44316/216/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2002.

ALPROCOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 1, rue Guillaume Schneider.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2002.

J.-P. Hencks.

(44317/216/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2002.

IMMOBILIERE INTERNATIONALE LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 71.525.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de IMMOBILIERE INTERNATIONALE LUX S.A. qui a été tenue à Luxembourg en date du 31 mai 2001 que:

1. Le siège social de la société est transféré à l'adresse suivante:

- 11, boulevard Royal L-2449 Luxembourg

2. Sont révoqués comme administrateurs de la société, sans décharge:

- la société anonyme holding INTERNATIONAL LUX INVEST HOLDING S.A.,

- Monsieur François David,

- Monsieur Jean-Marc Assa

Sont nommés comme nouveaux administrateurs de la société:

- Mlle Martine Even, employée privée

6, avenue Pescatore

L-2324 Luxembourg.

- Mlle Cindy Reiners, employée privée

11, boulevard Royal

L-2449 Luxembourg

- Maître Philippe Marchal, avocat

6, avenue Pescatore

L-2324 Luxembourg.

3. Est nommée nouveau commissaire aux comptes de la société:

M.M. ADVISORS, S.à r.l.

6, avenue Pescatore

L-2324 Luxembourg

4. Un contrat de domiciliation a été conclu avec:

WILSON ASSOCIATES

11, boulevard Royal

L-2449 Luxembourg.

Luxembourg, le 6 août 2001.

Pour extrait conforme

M. Even / P. Marchal

Enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2002, vol. 566, fol. 94, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(28918/309/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2002.

CALZALUX S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 32.080.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2001 que les mandats des 3 administrateurs et du commissaire aux comptes sont prorogés pour une durée supplémentaire de cinq ans pour se terminer en l'an 2007.

Luxembourg, le 15 avril 2002.

Pour CALZALUX S.A.H.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2002, vol. 566, fol. 93, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(28959/510/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2002.

ProLogis Netherlands XVI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 71.109.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2002, vol. 566, fol. 81, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

Représenté par Peter Cassells

Gérant

(28942/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2002.

ProLogis Netherlands XVI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 12,500.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 71.109.

Annual General Meeting held in Luxembourg on April 11, 2002

Agenda

1. Présentation of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2000.
2. Approval of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2000.
3. Allocation of the results.
4. Discharge to the managers.
5. Miscellaneous.

After duly considering the various items of the agenda, the sole shareholder resolves:

First resolution

The sole shareholder takes due note of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2000 having noted that the losses of the Company are in excess of half of the share capital.

Second resolution

The sole shareholder of the Company resolves to approve the annual accounts of the Company as at December 31st, 2000 and resolves, notwithstanding the losses of the Company, not to dissolve the Company and to continue its activities.

Third resolution

The sole shareholder of the Company resolves to carry forward the losses for this financial year in the amount of EUR 13,117.-.

Fourth resolution

The sole shareholder of the Company resolves to grant discharge to the resigning managers Messrs Jeffrey Schwartz, John Cutts, Peter Ruijgrok and Dane Brooksher, for their term of office from January 1, 2000 to June 22, 2000, to the resigning manager Mr Robert Watson for his term of office from January 1, 2000 to January 14, 2000 and to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from June 22, 2000 to December 31, 2000.

There being no further business the meeting was closed.

For and on behalf of ProLogis EUROPEAN FINANCE II, S.à r.l.

Represented by ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

duly represented by Peter Cassells

Manager

Excerpt of the resolutions of the sole Shareholder of the Company taken on April 11, 2002

It was resolved that:

1. Discharge was granted to Messrs Jeffrey Schwartz, John Cutts, Peter Ruijgrok and Dane Brooksher, resigning managers, for their term of office from January 1, 2000 to June 22, 2000 and to Mr Robert Watson resigning manager for his term of office from January 1, 2000 to January 14, 2000 and to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from June 22, 2000 to December 31, 2000.

April 11, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

Represented by Peter Cassells

Manager

Extrait des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 11 Avril 2002

Il a été décidé que:

1. Décharge a été accordée à Messieurs Jeffrey Schwartz, John Cutts, Peter Ruijgrok et Dane Brooksher, gérants démissionnaires, pour la durée de leur mandat du 1^{er} janvier 2000 au 22 juin 2000 et à M. Robert Watson gérant démissionnaire pour la durée de son mandat du 1^{er} janvier 2000 au 14 janvier 2000 et au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 22 juin 2000 au 31 décembre 2000.

Le 11 avril 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

Représenté par Peter Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2002, vol. 566, fol. 81, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(28943/000/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2002.

ProLogis NETHERLANDS XVII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 71.110.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2002, vol. 566, fol. 81, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

(28944/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2002.

ProLogis NETHERLANDS XVII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: 12,500 EUR.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 71.110.

Annual General Meeting held in Luxembourg on April 11, 2002

Agenda

1. Presentation of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2000.
2. Approval of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2000.
3. Allocation of the results.
4. Discharge to the managers.
5. Miscellaneous.

After duly considering the various items of the agenda, the sole shareholder resolves:

First resolution

The sole shareholder takes due note of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2000 having noted that the losses of the Company are in excess of half of the share capital.

Second resolution

The sole shareholder of the Company resolves to approve the annual accounts of the Company as at December 31st, 2000 and resolves, notwithstanding the losses of the Company, not to dissolve the Company and to continue its activities.

Third resolution

The sole shareholder of the Company resolves to carry forward the losses for this financial year in the amount of EUR 89,479.-.

Fourth resolution

The sole shareholder of the Company resolves to grant discharge to the resigning managers Messrs Jeffrey Schwartz, John Cutts, Peter Ruijgrok and Dane Brooksher, for their term of office from January 1, 2000 to June 22, 2000, to the resigning manager Mr Robert Watson for his term of office from January 1, 2000 to January 14, 2000 and to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from June 22, 2000 to December 31, 2000.

There being no further business the meeting was closed.

For and behalf of ProLogis NETHERLANDS XVI, S.à r.l.

Represented by ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

P. Cassells

Manager

Excerpt of the resolutions of the sole Shareholder of the Company taken on April 11, 2002

It was resolved that:

Discharge was granted to Messrs Jeffrey Schwartz, John Cutts, Peter Ruijgrok and Dane Brooksher, resigning managers, for their term of office from January 1, 2000 to June 22, 2000 and to Mr Robert Watson resigning manager for his term of office from January 1, 2000 to January 14, 2000 and to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from June 22, 2000 to December 31, 2000.

April 11, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

P. Cassells

Manager

Traduction pour les besoins de l'Enregistrement:

Extrait des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 11 Avril 2002

Il a été décidé que:

Décharge a été accordée à Messieurs Jeffrey Schwartz, John Cutts, Peter Ruijgrok et Dane Brooksher, gérants démissionnaires, pour la durée de leur mandat du 1^{er} janvier 2000 au 22 juin 2000 et à M. Robert Watson gérant démissionnaire pour la durée de son mandat du 1^{er} janvier 2000 au 14 janvier 2000 et au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 22 juin 2000 au 31 décembre 2000.

Le 11 avril 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2002, vol. 566, fol. 81, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(28945/000/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2002.

COMMERZBANK INTERNATIONAL S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2240 Luxembourg, 11, rue Notre-Dame.

H. R. Luxembourg B 8.495.

—
Verwaltungsrat der CISAL

Klaus-Peter Müller

Vorsitzender des Verwaltungsrats der CISAL

Sprecher des Vorstands der COMMERZBANK A.G.

Dr. Jacques Loesch

Stellvertretender Vorsitzender des Verwaltungsrats der COMMERZBANK INTERNATIONAL S.A., Luxembourg

Avocat à la Cour de Luxembourg, Luxembourg

ETUDE LINKLATERS LOESCH 4, rue Carlo Hemmer, Luxembourg

Jürgen Lemmer

Mitglied des Verwaltungsrats der CISAL

Mitglied des Vorstands der COMMERZBANK A.G.

COMMERZBANK A.G.

Dr. Eric Strutz

Mitglied des Verwaltungsrats der CISAL

Direktor der COMMERZBANK A.G.

COMMERZBANK A.G.

Dr. Friedrich Schmitz

Mitglied des Verwaltungsrats der CISAL

Direktor der COMMERZBANK A.G.

COMMERZBANK A.G.

Bernd Holzenthal

Mitglied des Verwaltungsrats der CISAL

Geschäftsführender Direktor der CISAL (Managing Director)

Adrien Ney

Mitglied des Verwaltungsrats der CISAL
Geschäftsführender Direktor der CISAL (Managing Director)

Name, Vorname, TitelVollmacht,
Holzenthall Bernd, Geschäftsf. Direktor
Ney Adrien, Geschäftsf. Direktor
Arent Etienne, Direktor
Fischwasser Heinrich, Direktor
Galy Didier, Direktor
King Anthony Andr., Direktor
Kreikenbaum Ralf, Direktor
Lambinet Régine, Direktor
Weber, Dr. Bernhard, Justitiar
Bachner Markus, Abteilungsdirektor
Betz Felix, Abteilungsdirektor
Boden Guy, Abteilungsdirektor
Denizon Christian, Abteilungsdirektor
Diewald Franz-Josef, Abteilungsdirektor
East Jeremy, Abteilungsdirektor
Flammang Marc, Abteilungsdirektor
Jahns Manfred, Abteilungsdirektor
Munkler Irene, Abteilungsdirektor
Trappen Reiner, Abteilungsdirektor
Vogelbusch Thomas, Abteilungsdirektor
Volkman Marc, Abteilungsdirektor
Diderrich Nicole, Prokurist
Heinz Herbert, Prokurist
Bauer Stephan, Prokurist
Becker Christel, Prokurist
Bernardy Tom, Prokurist
Biondi Adrien, Prokurist
Bornhofen Fränk, Prokurist
Brittner Marion, Prokurist
Dittgen Markus, Prokurist
Dostert Albert, Prokurist
Erschens Stephan, Prokurist
Ewen Heidi, Prokurist
Finkler Nathalie, Prokurist
Frot Jean-Philippe, Prokurist
Fumarola Antonio, Prokurist
Grünen Reiner, Prokurist
Hesse Michael, Prokurist
Jaschinger, Dr. Christoph, Prokurist
Kanstein Jean-Peter, Prokurist
Kehder Thomas, Prokurist
Kirchhoff Jens, Prokurist
Kliche Stefan, Prokurist
Lasar Steve, Prokurist
Lintner, Dr. Erwin, Prokurist
Luzi Joel, Prokurist
Marquardt Uwe, Prokurist
Obertreis Hans-Jörg, Prokurist
Reuter Léonie, Prokurist
Rietz Jan, Prokurist
Schwarzkopf Franz-Josef, Prokurist
Selter Harald, Prokurist
Selzer Wolfgang, Prokurist
Sempels Hubert, Prokurist
Trappendrehe Andreas, Prokurist
Tukker Hans, Prokurist
Tuteleers Séverine, Prokurist
Van de Roem Nicolaas, Prokurist
Weber Théo, Prokurist
Wolf Jens, Prokurist
Albert Thomas, Handlungsvollmacht
Altmeier Ralf, Handlungsvollmacht
Azme Samiha, Handlungsvollmacht

Balthazar Régis, Handlungsvollmacht
Baudach Sabine, Handlungsvollmacht
Becker Marion, Handlungsvollmacht
Bigelbach Gilles, Handlungsvollmacht
Bouillot Patrick, Handlungsvollmacht
Brauers Christel, Handlungsvollmacht
Brouwer Johan, Handlungsvollmacht
Buchheit Fabrice, Handlungsvollmacht
Donell Uwe, Handlungsvollmacht
Döringer Patrick, Handlungsvollmacht
Dounas Nicole, Handlungsvollmacht
Dres Birgit, Handlungsvollmacht
Eckel Joachim, Handlungsvollmacht
Faber Ute, Handlungsvollmacht
Falkenberg Pierre, Handlungsvollmacht
Friderichs Guido, Handlungsvollmacht
Geister Edgar, Handlungsvollmacht
Glanemann Marion, Handlungsvollmacht
Greyer Alexander, Handlungsvollmacht
Gröling Elke, Handlungsvollmacht
Haas Daniel, Handlungsvollmacht
Himmel Peter, Handlungsvollmacht
Hoenicke Andrea, Handlungsvollmacht
Howitz Mathias, Handlungsvollmacht
Ichter Joachim, Handlungsvollmacht
Kramp Christian, Handlungsvollmacht
Krug Helmut, Handlungsvollmacht
Lemmer Gerda, Handlungsvollmacht
Martini Michael, Handlungsvollmacht
Matalla Cathrin, Handlungsvollmacht
Mauersberger Annerose, Handlungsvollmacht
Mercurio Luisa, Handlungsvollmacht
Nawrocki Marco, Handlungsvollmacht
Neßbach Walter, Handlungsvollmacht
Öchler Tanja, Handlungsvollmacht
Orschel Eva-Maria, Handlungsvollmacht
Pauly Rolande, Handlungsvollmacht
Petrone Enza, Handlungsvollmacht
Pettinger Petr, a Handlungsvollmacht
Rauch Günter, Handlungsvollmacht
Reis Edda, Handlungsvollmacht
Rentmeister Reinhold, Handlungsvollmacht
Resch Theresia, Handlungsvollmacht
Salucci Gerry, Handlungsvollmacht
Schellenberg Carina, Handlungsvollmacht
Schmeler Bertrand, Handlungsvollmacht
Schmidtke Harald Jörg, Handlungsvollmacht
Schmitz Heike, Handlungsvollmacht
Schnabel Detlef, Handlungsvollmacht
Schneider Christine, Handlungsvollmacht
Schramm Guido, Handlungsvollmacht
Schuller Gilbert, Handlungsvollmacht
Schulten Alexander, Handlungsvollmacht
Schwebach-K Petra, Handlungsvollmacht
Steffen Nadine, Handlungsvollmacht
Strobel Arno, Handlungsvollmacht
Thesen Barbara, Handlungsvollmacht
Thinnes Rudolf, Handlungsvollmacht
Triesch Peter, Handlungsvollmacht
Weber Gabriele, Handlungsvollmacht
Weber Torsten, Handlungsvollmacht
Weirich Edwin, Handlungsvollmacht
Weiss Stefanie, Handlungsvollmacht
Whyte Jennifer, Handlungsvollmacht
Wilkes Stefan, Handlungsvollmacht
Winkel Thomas, Handlungsvollmacht

Winkelmann Carsten, Handlungsvollmacht
 Zeller Frank, Handlungsvollmacht
 Zimmer Bernard, Handlungsvollmacht
 Heintz Heike, Kassenvollmacht
 Hengel Kerstin, Kassenvollmacht

Enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2002, vol. 566, fol. 95, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(28920/000/169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2002.

ProLogis NETHERLANDS XXII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 72.458.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2002, vol. 566, fol. 81, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

(28946/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2002.

ProLogis NETHERLANDS XXII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: 12,500 EUR.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 72.458.

Annual General Meeting held in Luxembourg on April 11, 2002

Agenda

1. Presentation of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2000.
2. Approval of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2000.
3. Allocation of the results.
4. Discharge to the managers.
5. Miscellaneous.

After duly considering the various items of the agenda, the sole shareholder resolves:

First resolution

The sole shareholder takes due note of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2000 having noted that the losses of the Company are in excess of half of the share capital.

Second resolution

The sole shareholder of the Company resolves to approve the annual accounts of the Company as at December 31st, 2000 and resolves, notwithstanding the losses of the Company, not to dissolve the Company and to continue its activities.

Third resolution

The sole shareholder of the Company resolves to carry forward the losses for this financial year in the amount of EUR 11,667.-.

Fourth resolution

The sole shareholder of the Company resolves to grant discharge to the residing managers Messrs Jeffrey Schwartz, John Cutts, Peter Ruijgrok and Dane Brooksher, for their term of office from January 1, 2000 to June 22, 2000, to the resigning manager Mr Robert Watson for his term of office from January 1, 2000 to January 14, 2000 and to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from June 22, 2000 to December 31, 2000.

There being no further business the meeting was closed.

For and behalf of ProLogis NETHERLANDS XXI, S.à r.l.

Represented by ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

P. Cassells

Manager

Excerpt of the resolutions of the sole Shareholder of the Company taken on April 11, 2002

It was resolved that:

Discharge was granted to Messrs Jeffrey Schwartz, John Cutts, Peter Ruijgrok and Dane Brooksher, resigning managers, for their term of office from January 1, 2000 to June 22, 2000 and to Mr Robert Watson resigning manager for his term of office from January 1, 2000 to January 14, 2000 and to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from June 22, 2000 to December 31, 2000.

April 11, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

P. Cassells

Manager

Traduction pour les besoins de l'Enregistrement

Extrait des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 11 Avril 2002

Il a été décidé que:

Décharge a été accordée à Messieurs Jeffrey Schwartz, John Cutts, Peter Ruijgrok et Dane Brooksher, gérants démissionnaires, pour la durée de leur mandat du 1^{er} janvier 2000 au 22 juin 2000 et à M. Robert Watson gérant démissionnaire pour la durée de son mandat du 1^{er} janvier 2000 au 14 janvier 2000 et au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 22 juin 2000 au 31 décembre 2000.

Le 11 avril 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2002, vol. 566, fol. 81, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(28947/000/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2002.

ProLogis NETHERLANDS IV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 65.975.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2002, vol. 566, fol. 81, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

(28948/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2002.

ProLogis NETHERLANDS IV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: 45,500 EUR.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 65.975.

Annual General Meeting held in Luxembourg on April 11, 2002

Agenda

1. Présentation of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2000.
2. Approval of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2000.
3. Allocation of the results.
4. Discharge to the managers.
5. Miscellaneous.

After duly considering the various items of the agenda, the sole shareholder resolves:

First resolution

The sole shareholder takes due note of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2000.

Second resolution

The sole shareholder of the Company resolves to approve the annual accounts of the Company as at December 31st, 2000.

Third resolution

The sole shareholder of the Company resolves to carry forward the profit for this financial year amounting to EUR 6,796.- in order to compensate the losses of the foregoing year.

Fourth resolution

The sole shareholder of the Company resolves to grant discharge to the residing managers Messrs Jeffrey Schwartz, Robin von Weiler, John Cutts, Dane Brooksher, Charles de Portes, Edward Nekritz, James S. Lyon and Edward F. Long for their term of office from January 1, 2000 to June 22, 2000, to the resigning manager Mr Robert Watson for his term of office from January 1, 2000 to January 14, 2000 and to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from June 22, 2000 to December 31, 2000.

There being no further business the meeting was closed.

For and behalf of ProLogis EUROPEAN FINANCE II, S.à r.l.

Represented by ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

P. Cassells

Manager

Excerpt of the resolutions of the sole Shareholder of the Company taken on April 11, 2002

It was resolved that:

Discharge was granted to Messrs Jeffrey Schwartz, Robin von Weiler, John Cutts, Dane Brooksher, Charles de Portes, James S. Lyon, Edward Nekritz, and Edward F. Long, resigning managers, for their term of office from January 1, 2000 to June 22, 2000 and to Mr Robert Watson resigning manager for his term of office from January 1, 2000 to January 14, 2000 and to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from June 22, 2000 to December 31, 2000.

April 11, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

P. Cassells

Manager

Traduction pour les besoins de l'Enregistrement

Extrait des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 11 Avril 2002

Il a été décidé que:

Décharge a été accordée à Messieurs Jeffrey Schwartz, Robin von Weiler, John Cutts, Dane Brooksher, Charles de Portes, James S. Lyon, Edward Nekritz, and Edward F. Long gérants démissionnaires, pour la durée de leur mandat du 1^{er} janvier 2000 au 22 juin 2000 et à M. Robert Watson gérant démissionnaire pour la durée de son mandat du 1^{er} janvier 2000 au 14 janvier 2000 et au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 22 juin 2000 au 31 décembre 2000.

Le 11 avril 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2002, vol. 566, fol. 81, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(28949/000/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2002.

FCPE LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 43, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 77.891.

La société à responsabilité limitée FCPE LUX, S.à r.l., au capital social de EUR 12.400,- (douze mille quatre cents Euros) a été autorisée à ouvrir une succursale à:

L-1368 Luxembourg, 13, rue du Curé

sous la dénomination FCPE LUX, S.à r.l., SHOWROOM

Luxembourg, le 11 avril 2002.

Pour avis sincère et conforme

Pour FCPE LUX, S.à r.l.

FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER ET CIE

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2002, vol. 566, fol. 93, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(28960/510/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2002.

ProLogis NETHERLANDS XIV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 70.731.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2002, vol. 566, fol. 81, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

P. Cassells

Gérant

(28950/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2002.

ProLogis NETHERLANDS XIV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Share capital: 12,500 EUR.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 70.731.

Annual General Meeting held in Luxembourg on April 11, 2002

Agenda

1. Présentation of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2000.
2. Approval of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2000.
3. Allocation of the results.
4. Discharge to the managers.
5. Miscellaneous.

After duly considering the various items of the agenda, the sole shareholder resolves:

First resolution

The sole shareholder takes due note of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2000.

Second resolution

The sole shareholder of the Company resolves to approve the annual accounts of the Company as at December 31st, 2000.

Third resolution

The sole shareholder of the Company resolves to carry forward the profits of this financial year in the amount of EUR 5,704.- out of which EUR 4,914.- are used to compensate the losses of the foregoing year.

The sole shareholder further resolves that the remaining profit be allocated as follows:

- 5% of the net profits in the amount of EUR 40,- shall be allocated to the legal reserve
- the remaining amount shall be carried forward.

Fourth resolution

The sole shareholder of the Company resolves to grant discharge to the residing managers Messrs Jeffrey Schwartz, John Cutts, Peter Ruijgrok and Dane Brooksher, for their term of office from January 1, 2000 to June 22, 2000, to the resigning manager Mr Robert Watson for his term of office from January 1, 2000 to January 14, 2000 and to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from June 22, 2000 to December 31, 2000.

There being no further business the meeting was closed.

For and behalf of ProLogis EUROPEAN FINANCE II, S.à r.l.

Represented by ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

P. Cassells

Manager

Excerpt of the resolutions of the sole Shareholder of the Company taken on April 11, 2002

It was resolved that:

1. Discharge was granted to Messrs Jeffrey Schwartz, John Cutts, Peter Ruijgrok and Dane Brooksher, resigning managers, for their term of office from January 1, 2000 to June 22, 2000 and to Mr Robert Watson resigning manager for his term of office from January 1, 2000 to January 14, 2000 and to the sole Manager, i.e. ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., for the term of its office from June 22, 2000 to December 31, 2000.

2. The sole shareholder of the Company resolves to carry forward the profits of this financial year in the amount of EUR 5,704.- out of which EUR 4,914.- are used to compensate the losses of the foregoing year.

The sole shareholder further resolves that the remaining profit be allocated as follows:

- 5% of the net profits in the amount of EUR 40,- shall be allocated to the legal reserve
- the remaining amount shall be carried forward

April 11, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.
Manager
P. Cassells
Manager

Traduction pour les besoins de l'Enregistrement

Extrait des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 11 Avril 2002

Il a été décidé que:

1. Décharge a été accordée à Messrs Jeffrey Schwartz, John Cutts, Peter Ruijgrok et Dane Brooksher, gérants démissionnaires, pour la durée de leur mandat du 1^{er} janvier 2000 au 22 juin 2000 et à M. Robert Watson gérant démissionnaire pour la durée de son mandat du 1^{er} janvier 2000 au 14 janvier 2000 et au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 22 juin 2000 au 31 décembre 2000.

2. L'Actionnaire unique de la Société décide de répartir les bénéfices de l'année 2000 s'élevant à EUR 5.704,- comme suit:

- EUR 4.916,- afin de compenser les pertes accumulées au cours de l'année précédente.
- 5% des bénéfices nets s'élevant à un montant de EUR 40,- ont été alloués à la réserve légale
- le montant restant a été reporté.

Le 11 avril 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.
Gérant
P. Cassells
Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2002, vol. 566, fol. 81, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(28951/000/72) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2002.

LUCKY LUX CONSULTING, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.
R. C. Luxembourg B 65.584.

Par décision de l'associé unique en date du 22 mars 2002:

Le siège social de la société est transféré avec effet immédiat au 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg.

Luxembourg, le 22 mars 2002.

Pour extrait conforme
Signature
Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 12 avril 2002, vol. 566, fol. 91, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(28965/536/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2002.

GRUPPO MOBILI E SALOTTI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1338 Luxembourg, 5, rue du Cimetière.
R. C. Luxembourg B 60.914.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale

1) Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes est renouvelé jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

2) En application de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, le capital social de LUF 1.250.000,- converti est augmenté à concurrence de LUF 537,-.

3) Le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié comme suit:

Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille (31.000,-) euros représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente et un (31,-) euros par action.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

R. Kreisman / N.-M. Van Or Melinge / A. Kreisman
Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2002, vol. 566, fol. 100, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(28958/514/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2002.

LEHMAN BROTHERS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.

R. C. Luxembourg B 39.564.

Le bilan au 30 novembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2002, vol. 566, fol. 78, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2002.

Signatures.

(28961/536/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2002.

LEHMAN BROTHERS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.

R. C. Luxembourg B 39.564.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires en date du 29 mars 2002:

Les comptes annuels au 30 novembre 1999 sont approuvés à l'unanimité.

Décharge est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 novembre 1999.

Les mandats des administrateurs, administrateurs-délégués et du commissaire aux comptes sont renouvelés jusqu'à l'assemblée annuelle des actionnaires délibérant sur les comptes au 30 novembre 2000.

Luxembourg, le 29 mars 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2002, vol. 566, fol. 78, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(28964/536/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2002.

UTTALUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8226 Mamer, 13, rue de l'Ecole.

R. C. Luxembourg B 54.613.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2001, vol. 559, fol. 60, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2001.

Procès-verbal de la réunion extraordinaire des associés tenue à Luxembourg le 23 janvier 2002

Les associés sont habilités, conformément aux dispositions de la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, de prendre à la majorité simple les décisions figurant à l'ordre du jour sans égard à la représentation du capital social.

Décision

Après en avoir délibéré, les associés à l'unanimité,

Décident de convertir le capital social actuellement exprimé en LUF en EUR.

Décident d'augmenter le capital social de 105,32 euros pour le porter de son montant actuel de 12.394,68 euros à 12.500,- euros par incorporation du bénéfice reporté.

Décident d'adapter l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cinq cent (500) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Le capital social a été souscrit comme suit:

- Madame Monique Hoffmann-Leick	125 parts
- Monsieur Georges Schuman	125 parts
- SCHIRRA GmbH & CO. KG.	125 parts
- Monsieur Günther Schütz	125 parts

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 23 janvier 2001

Hoffman-Leick / G. Schuman / SHIRRA GmbH & CO / G. Schütz

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2002, vol. 566, fol. 100, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(28957/514/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2002.

ERASTASE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 60.102.

—
*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 janvier 2002
tenue au siège social de la société*

Résolutions

1. L'Assemblée accepte la démission de M. Kamarowsky, de M. Cannizzaro et de M. Debaty et les remercie pour leur action au sein de notre société. Après leur avoir accordé pleine et entière décharge pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour, l'Assemblée nomme comme Administrateur de la société:

Mme Annie Swetenham, Corporate Manager, demeurant professionnellement au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg;

M. Gérard Muller, économiste, demeurant professionnellement au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg;

M. Dario Colombo, Expert-Comptable, demeurant à Agra, Suisse.

2. L'Assemblée accepte la démission du Commissaire aux Comptes, INTERNATIONAL CONSULTING S.A. (INTERCONSULT S.A.) et lui accorde pleine et entière décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

L'Assemblée nomme comme nouveau Commissaire aux comptes, MOTHERWELL SERVICES LIMITED, Flat 4, 1-2 Telegraph House, Rutland Gardens, London SW7 BX.

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2007.

3. L'Assemblée décide de domicilier la société au 231, Val des Bons Malades, C/o STENHAM GESTINOR LUXEMBOURG S.A., L-2121 Luxembourg.

Pour extrait conforme

ERASTASE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 avril 2002, vol. 566, fol. 91, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(28966/536/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2002.

ABU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 79.918.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2002, vol. 566, fol. 95, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2002.

ABU S.A.

Signatures

(28968/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

SEB PRIVATE EQUITY MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.
R. C. Luxembourg B 82.096.

EXTRAIT

Il résulte des décisions du Conseil d'Administration du 28 mars 2002 et du 3 avril 2002 que le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit:

- Madame Cecilia Lager, Acting Head of SEB INVEST & Head of Investment Management, SEB ASSET MANAGEMENT, Stockholm, président

- Madame Barbro Lilieholm, Head of Corporate law, SEB ASSET MANAGEMENT, Stockholm

- Monsieur Jan Lennart Palmberg, Head of Mutual Funds, SEB ASSET MANAGEMENT, Stockholm.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2002, vol. 566, fol. 100, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29019/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

SOREL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 65.306.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2002, vol. 566, fol. 95, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2002.

SOREL HOLDING S.A.

Signatures

(28970/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

MADIDI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1730 Luxembourg, 29, rue de l'Hippodrome.
R. C. Luxembourg B 81.330.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2002, vol. 566, fol. 95, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2002.

MADIDI S.A.

Signatures

(28971/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

OLIWA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 64.000.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2002, vol. 566, fol. 95, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2002.

OLIWA HOLDING S.A.

Signatures

(28972/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

COOLING WATERGROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 73.422.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2002, vol. 566, fol. 95, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2002.

COOLING WATERGROUP S.A.

Signatures

(28973/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

METEORA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 71.502.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2002, vol. 566, fol. 95, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2002.

METEORA S.A.

Signature

(28974/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

KREUZER A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 59.017.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2002, vol. 566, fol. 84, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2002.

KREUZER A.G.

Signature

(28975/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

TCR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 82.467.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2002, vol. 566, fol. 84, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2002.

TCR INTERNATIONAL S.A.

Signatures

(28976/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

**FREEMIND HOLDING S.A., Société Anonym,
(anc. PICCHIO HOLDING S.A.)**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 77.182.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2002, vol. 566, fol. 84, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2002.

FREEMIND HOLDING S.A. (anc. PICCHIO HOLDING S.A.)

Signatures

(28977/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

UBS BRINSON FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 67.517.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2002, vol. 566, fol. 97, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale du 27 mars 2002

Sont réélus au Conseil d'Administration pour un terme d'un an:

- Monsieur Stephan Meier, Président
- Monsieur Gabriel Herrera, Administrateur
- Monsieur Christophe Kutscher, Administrateur
- Monsieur Ignatius Bundi, Administrateur
- Monsieur Manuel Hauser, Administrateur

Est réélu commissaire aux comptes pour le terme d'un an:

ERNST & YOUNG, Réviseur d'Entreprises, Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2002.

Pour UBS BRINSON FUND MANAGEMENT COMPANY S.A.

UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

I. Asseray / Dr. D. Steberl

Director / Associate Director

(29032/027/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

CALIBORO SOPARFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 64.128.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2002, vol. 566, fol. 84, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2002.

CALIBORO SOPARFI S.A.

Signatures

(28978/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

CARBOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 56.312.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire du 8 avril 2002, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Quatrième résolution

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme d'un an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Aldo Piceni, dirigeant, demeurant à Bergamo (Italie), via Damiano, 8;
- Monsieur Davide Murari, employé privé, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché du Luxembourg), 12, avenue de la Liberté.
- Monsieur Sergio Vandi, employé privé, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché du Luxembourg), 12, avenue de la Liberté.

Les mandats des Administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2002.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme d'un an, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2002.

Luxembourg, le 17 avril 2002.

Le Conseil d'Administration

D. Murari / S. Vandi

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2002, vol. 567, fol. 7, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(28980/043/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

CARBOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 56.312.

Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 17 avril 2002, vol. 567, fol. 7, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2002.

(28983/043/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

VANILUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 25.890.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue
le 22 mai 1998 à 10.30 heures à Luxembourg*

- Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes vient à échéance à la présente Assemblée.
- L'Assemblée Générale Statutaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes pour une période de deux ans.

- Leurs mandats viendront à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2000.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2002, vol. 566, fol. 99, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(28985/008/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

VANILUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 25.890.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue
le 26 mai 2000 à 10.30 heures à Luxembourg*

L'Assemblée Générale accepte à l'unanimité de renouveler le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes pour une période qui viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de 2001.

- L'Assemblée décide à l'unanimité de nommer comme nouvel administrateur:

Monsieur Jean Quintus, Administrateur de Sociétés, demeurant à Blaschette, 11, rue de Fischbach

Le nombre des Administrateurs est ainsi augmenté de 3 à 4. Le mandat du nouvel Administrateur viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de 2001.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2002, vol. 566, fol. 99, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(28987/008/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

VANILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 25.890.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 16 avril 2002, vol. 566, fol. 99, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2002.

Signatures.

(28993/008/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

VANILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 25.890.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 16 avril 2002, vol. 566, fol. 99, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2002.

FIDUPAR

Signatures

(28992/008/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

VANILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 25.890.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 16 avril 2002, vol. 566, fol. 99, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2002.

FIDUPAR

Signatures

(28990/008/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

C5 HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 82.197.

Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 12 avril 2002, vol. 566, fol. 89, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2002.

(28981/043/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

ETIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 57.743.

Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 17 avril 2002, vol. 567, fol. 7, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2002.

(28982/043/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

DESAI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 10.902.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 12 avril 2002 que:

- Monsieur Jean Hoffmann, Administrateur de Sociétés, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

- Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

- Madame Andréa Dany, employée privée, domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

- Madame Nicole Thommes, employée privée, domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

ont été élus Administrateurs en remplacement de Messieurs François Winandy et René Schmitter et de Madame Mi-reille Gehlen, Administrateurs démissionnaires.

Que:

- CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., 4, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg.

a été élu Commissaire aux Comptes en remplacement de Monsieur Rodolphe Gerbes, commissaire aux comptes démissionnaire.

Que:

- Le siège social de la société a été transféré au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Luxembourg, le 12 avril 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2002, vol. 566, fol. 97, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(28995/802/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

DESAI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 10.902.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2002, vol. 566, fol. 97, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau USD (25.467,66)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 avril 2002.

Signature.

(28996/802/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

SOCIETE DE GESTION DU PATRIMOINE FAMILIALE 'J' HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 19.524.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue extraordinairement
le 24 août 2000 à 11.00 heures à Luxembourg*

- L'Assemblée prend acte de la démission de Madame Dhont de son poste d'administrateur et décide de ne pas la remplacer. Le nombre des administrateurs est ainsi réduit de 4 à 3.
- L'Assemblée décide de nommer Eric Berg en qualité de Président du Conseil d'Administration, en remplacement de Jean Quintus.
- L'Assemblée décide de renouveler le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme venant à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31 décembre 2000.

Pour copie conforme
Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2002, vol. 566, fol. 99, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(28986/008/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

SOCIETE DE GESTION DU PATRIMOINE FAMILIALE 'J' HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 19.524.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 16 avril 2002, vol. 566, fol. 99, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2002.

FIDUPAR
Signatures

(28991/008/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

AB INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 72.109.

Acte constitutif publié à la page 46624 du Mémorial C N° 972 du 17 décembre 1999

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2002, vol. 567, fol. 7, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2002.

Signature.

(28984/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

ROCHELUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 35.011.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 27 mars 2002

Résolution

Le Conseil d'Administration a décidé, à l'unanimité, de transférer le siège social de la Société, du 22, boulevard Royal, L-2953 Luxembourg au 23, avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg.

Extrait sincère et conforme
ROCHELUX S.A.
Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2002, vol. 566, fol. 99, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(28988/008/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

PHOTON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 46.984.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 14 mars 2002

Résolution

Le Conseil d'Administration a décidé, à l'unanimité, de transférer le siège social de la Société, du 22, boulevard Royal, L-2953 Luxembourg au 23, avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg.

Extrait sincère et conforme
PHOTON INTERNATIONAL S.A.
Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2002, vol. 566, fol. 99, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(28989/008/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

SOPEM, SOCIETE DE PARTICIPATIONS ELECTROMECHANQUES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 56.660.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2002, vol. 566, fol. 97, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau EUR (6.778,22)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2002.

Signature.

(28997/802/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

SWEDBANK (FöreningSparbanken AB).

Siège social: S-10534 Stockholm, 8, Brunkebergstorg.
R. C. Luxembourg B 41.931.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2002, vol. 566, fol. 99, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2002.

Signature.

(28998/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

NOUVEL ABBATOIR D'ESCH-SUR-ALZETTE, Société coopérative.

Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette, rue Jos Kieffer.
R. C. Luxembourg B 50.394.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés
tenue à Esch-sur-Alzette en date du 11 avril 2002*

L'Assemblée des associés a décidé:

1) d'augmenter le capital social de 3.475,68 EUR pour le porter de son montant actuel de 409.024,32 EUR à 415.000,- EUR par incorporation de bénéfices reportés conformément aux dispositions légales relatives à la conversion du capital social des sociétés commerciales en Euro.

2) de fixer la valeur de la part à deux mille cinq cents (EUR 2.500,-) Euros

3) de donner à l'article 4 des statuts la teneur suivante:

«**Art. 4.** Le capital social initial est de quatre cent douze mille cinq cents (EUR 412.500,-) Euros représenté par cent soixante cinq (165) parts de deux mille cinq cents (EUR 2.500,-) Euros chacune.»

Esch-sur-Alzette, le 11 avril 2002.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signature / Signature / Signature

Enregistré à Echternach, le 16 avril 2002, vol. 135, fol. 24, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. M. Miny.

(29033/551/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

SWEDBANK (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 11.430.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2002, vol. 566, fol. 99, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2002.

Signature.

(28999/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

KOCH INVESTMENTS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 75.987.

In the year two thousand and two, on the fifth of April.

Before Us Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

KFG (BERMUDA) L.P., a company with registered office at Richmond House, 5th Floor, 12 Par-la-Ville Road, Hamilton HM11, Bermuda,

here represented by Mrs M.-Rose Dock, general manager, with professional address at 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

by virtue of a proxy given in Wichita, Kansas, USA, on March 27, 2002.

Said proxy after signature ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Said appearing party, through its proxy holder, has requested the undersigned notary to state that:

- The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing under the name of KOCH INVESTMENTS (LUXEMBOURG), S.à r.l., R.C. B Number 75.987, with registered office in Dudelange, incorporated pursuant to a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, dated April 28, 2000, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 688 of September 23, 2000.

- The Company's capital was formerly set at five hundred thousand (500,000.-) Luxembourg francs, represented by five hundred (500) shares of a former par value of one thousand (1,000.-) Luxembourg francs each, all fully subscribed and entirely paid up.

- The agenda is worded as follows:

1. Acceptance of the transfer of 500 shares from KOCH INDUSTRIES (NS) COMPANY to KFG (BERMUDA) L.P.
2. Statement of the Company's share capital at EUR 12,394.68.
3. Increase of the Company's share capital by an amount of EUR 105.32 so as to bring it from its present amount of EUR 12,394.68 to EUR 12,500.-, represented by 500 shares of a par value of EUR 25.-, and payment in cash.
4. Substitution of the word «director(s)» by the word «manager(s)» in Articles 7, 9 and 11 of the English version of the Articles of Incorporation.
5. Amendment of Article 7, paragraph 3 of the Articles of Incorporation to give it henceforth the following wording:

«The Company will be bound towards third parties by the single signature of the manager, and in case of plurality of managers, by the joint signatures of any two managers or by the joint signatures or the single signature of any person or persons to whom such power has been delegated by the manager(s), but only within the limits of such power.»

6. Transfer of the registered office to 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

7. Resignation of the two present managers and discharge.

8. Appointment of one new manager.

9. Miscellaneous.

The sole shareholder then passed the following resolutions:

First resolution

By share transfer under private seal dated March 27, 2002, KOCH INDUSTRIES (NS) COMPANY, a company with registered office at Suite 800, 1959 Upper Water Street, P.O. Box 997 Halifax, Nova Scotia, Canada B3J 2XE, has transferred all its 500 shares in the Company to KFG (BERMUDA) L.P., prenamed, represented as foresaid, at the net asset value as at March 27, 2002, whereof receipt.

Such share transfer shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

This share transfer has been effected with the approval of the Company and has been accepted as far as necessary by the two managers of the Company Mr Steven Riley Pankey and Mr David Earl Dishman.

As a consequence of such transfer, the shares in the Company are henceforth all allotted to KFG (BERMUDA) L.P., prenamed.

Second resolution

It is stated that the Company's share capital is set at EUR 12,394.68.

Third resolution

The share capital of the Company is increased by an amount of EUR 105.32 so as to bring it from its present amount of EUR 12,394.68 to EUR 12,500.-, represented by 500 shares of a par value of EUR 25.- each.

The amount of EUR 105.32 has been fully paid up in cash as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

Fourth resolution

As a consequence of the two preceding resolutions, Article 5, paragraph 1 of the Articles of Incorporation is amended and shall henceforth have the following wording:

«**Art. 5. paragraph 1.** The corporate capital is set at twelve thousand and five hundred (12,500.-) euros (EUR), represented by five hundred (500) shares of a par value of twenty-five (25.-) euros (EUR), each.»

Fifth resolution

In Articles 7, 9 and 11 of the Articles of Incorporation the word «director(s)» is substituted by the word «manager(s)».

Sixth resolution

Article 7, paragraph 3 of the Articles of Incorporation is amended and shall henceforth have the following wording:

«**Art. 7. paragraph 3.** The Company will be bound towards third parties by the single signature of the manager, and in case of plurality of managers, by the joint signatures of any two managers or by the joint signatures or the single signature of any person or persons to whom such power has been delegated by the manager(s), but only within the limits of such power.»

Seventh resolution

The registered office is transferred from L-3451 Dudelange, Zone Industrielle Riedgen, B.P. 83 to 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Article 2, paragraph 1 is amended consequently.

Eighth resolution

The resignation of the two present managers Mr Steven Riley Pankey and Mr David Earl Dishman with immediate effect is accepted and discharge is given to them for the execution of their mandates until this date.

Is appointed as new manager with effect from today:

- Mr Steven John Feilmeier, Vice President Accounting/Tax, Finance, with professional address at 4111 East 37th Street North, Wichita, Kansas 67220 USA.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and French texts, the English version shall prevail.

The document having been read and translated to the proxy holder of the appearing party, said proxy holder signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille deux, le cinq avril.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

KFG (BERMUDA) L.P., une société avec siège social à Richmond House, 5th Floor, 12 Par-la-Ville Road, Hamilton HM 11, Bermudes,

ici représentée par Madame M.-Rose Dock, directeur général, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

en vertu d'une procuration donnée à Wichita, Kansas, USA, le 27 mars 2002.

Laquelle procuration, après signature ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par sa mandataire, a prié le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- La comparante est l'associée unique de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de Koch Investments (Luxembourg), S.à r.l., constituée suivant un acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 28 avril 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Numéro 688 du 23 septembre 2000.

- Le capital social de la société était antérieurement fixé à cinq cent mille (500.000,-) francs luxembourgeois, représenté par cinq cents (500) parts sociales ayant eu une valeur nominale de mille (1.000,-) francs luxembourgeois chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

- L'ordre du jour est conçu comme suit:

1. Acceptation du transfert de 500 parts sociales de KOCH INDUSTRIES (NS) COMPANY à KFG (BERMUDA) L.P.
2. Constatation que le capital social de la société est fixé à EUR 12.394,68.
3. Augmentation du capital social de la société à concurrence de EUR 105,32 pour le porter de son montant actuel de EUR 12.394,68 à EUR 12.500,-, représenté par 500 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- et libération en espèces.
4. Substitution du mot «director(s)» par le mot «manager(s)» aux articles 7, 9 et 11 de la version anglaise des statuts.
5. Modification de l'article 7, alinéa 3 des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«Vis-à-vis des tiers, la société sera engagée par la signature individuelle du gérant, et en cas de pluralité de gérants, par les signatures conjointes de deux gérants, ou par les signatures conjointes ou individuelles de toutes personnes à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par les gérants, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.»

6. Transfert du siège social au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

7. Démission des deux gérants actuels et décharge.

8. Nomination d'un nouveau gérant.

9. Divers.

L'associée unique a abordé l'ordre du jour et a pris ensuite les résolutions suivantes:

Première résolution

En vertu d'une cession de parts sous seing privé datée du 27 mars 2002, KOCH INDUSTRIES (NS) COMPANY, une société avec siège social à Suite 800, 1959 Upper Water Street, P.O. Box 997 Halifax, Nouvelle Ecosse, Canada B3J 2XE, a cédé toutes les 500 parts sociales qu'elle détenait dans la société à KFG (BERMUDA) L.P., préqualifiée, à leur valeur nette d'inventaire au 27 mars 2002, ce dont quittance.

Cette cession demeurera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Cette cession a été effectuée avec l'accord de la société et, pour autant que de besoin, acceptée par les deux gérants de la société Monsieur Steven Riley Pankey et Monsieur David Earl Dishman.

Suite à cette cession, les parts sociales dans la société sont désormais toutes attribuées à KFG (BERMUDA) L.P., préqualifiée.

Deuxième résolution

Il est constaté que le capital social de la société est fixé à EUR 12.394,68.

Troisième résolution

Le capital social de la société est augmenté à concurrence de EUR 105,32 pour le porter de son montant actuel de EUR 12.394,68 à EUR 12.500,-, représenté par 500 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune.

Le montant de EUR 105,32 a été intégralement libéré en espèces ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Quatrième résolution

En conséquence des deux résolutions qui précèdent, l'article 5, alinéa 1^{er} des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. alinéa 1^{er}.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents (12.500,-) euros (EUR), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) euros (EUR) chacune.»

Cinquième résolution

Aux articles 7, 9 et 11 de la version anglaise des statuts le mot «director(s)» est substitué par le mot «manager(s)».

Sixième résolution

L'article 7, alinéa 3 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 7. alinéa 3.** Vis-à-vis des tiers, la société sera engagée par la signature individuelle du gérant, et en cas de pluralité de gérants, par les signatures conjointes de deux gérants, ou par les signatures conjointes ou individuelles de toutes personnes à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par les gérants, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.»

Septième résolution

Le siège social est transféré de L-3451 Dudelange, Zone Industrielle Riedgen, B.P. 83 au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

L'article 2, alinéa 1^{er} est modifié en conséquence.

Huitième résolution

La démission avec effet immédiat des deux gérants actuels Monsieur Steven Riley Pankey et Monsieur David Earl Dishman est acceptée et décharge leur est donnée pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

Est nommé comme nouveau gérant à partir de ce jour:

- Monsieur Steven John Feilmeier, Vice President Accounting/Tax, Finance, avec adresse professionnelle au 4111 East 37th Street North, Wichita, Kansas 67220 USA.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes, qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M.-R. Dock, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2002, vol. 134S, fol. 87, case 9.- Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2002.

A. Schwachtgen.

(29003/230/174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

KOCH INVESTMENTS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 75.987.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 373 du 5 avril 2002 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2002.

A. Schwachtgen.

(29004/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

TSG TRANSPORT SERVICE GREVENMACHER S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-6776 Munsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.
H. R. Luxemburg B 73.126.

Im Jahre zweitausend und zwei, den achten April.

Vor dem unterzeichneten Notar Maître André Jean-Joseph Schwachtgen, mit dem Amtssitz in Luxemburg.

Sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft TSG TRANSPORT SERVICE GREVENMACHER S.A. mit Sitz in Grevenmacher, R.C. Nummer B 73.126, gegründet durch eine Urkunde von Notar Christine Doerner, mit dem Amtssitz in Bettemburg, vom 30. November 1999, welche im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 116 vom 3. Februar 2000 veröffentlicht wurde, zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die Satzung der Gesellschaft wurde abgeändert durch eine Urkunde aufgenommen durch den instrumentierenden Notar, am 12. Februar 2001, welche im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 791 vom 21. September 2001 veröffentlicht wurde.

Die Versammlung beginnt um fünfzehn Uhr fünfundvierzig unter dem Vorsitz von Frau Kerstin Kleudgen, Privatangestellte, mit Berufsanschrift in L-2520 Luxembourg, 33, Allée Scheffer.

Dieselbe ernannt zum Schriftführer Herr Frank Stolz-Page, Privatangestellter, wohnhaft in Mamer.

Zum Stimmzähler wird ernannt Herr Raymond Thill, Jurist, wohnhaft in Luxemburg.

Sodann stellt die Vorsitzende fest:

I. Dass aus einer Anwesenheitsliste, welche durch das Büro der Versammlung aufgesetzt und für richtig befunden wurde, hervorgeht, dass die fünftausend (5.000) Aktien mit einem Nennwert von je zehn (10,-) Euro (EUR), welche das gesamte Kapital von fünfzigtausend (50.000,-) Euro (EUR) darstellen, hier in dieser Versammlung gültig vertreten sind, welche somit ordnungsgemäss zusammengestellt ist und gültig über alle Punkte der Tagesordnung abstimmen kann, da alle anwesenden und vertretenen Aktionäre, nach Kenntnisnahme der Tagesordnung, bereit waren, ohne Einberufung hierüber abzustimmen.

Diese Liste, von den Mitgliedern des Büros und dem instrumentierenden Notar ne varietur unterzeichnet, bleibt gegenwärtigem Protokoll, mit welchem sie einregistriert wird, als Anlage beigefügt.

II. Dass die Tagesordnung dieser Generalversammlung folgende Punkte umfasst:

1. Verlegung des Gesellschaftssitzes von 5, An den Längten, Zone Industrielle Potaschbiert, L-6776 Grevenmacher nach 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

2. Entsprechende Abänderung von Art. 1 und Art. 9 der Satzung. Die Ausführungen der Vorsitzenden wurden einstimmig durch die Versammlung für richtig befunden und, nach Überprüfung der Richtigkeit der Versammlungsordnung, fasste die Versammlung nach vorheriger Beratung, einstimmig folgenden Beschluss:

Einzigster Beschluss

Der Gesellschaftssitz wird von 5, An den Längten, Zone Industrielle Potaschbiert, L-6776 Grevenmacher nach 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach verlegt.

Infolgedessen werden Artikel 1, Absatz 2 und Artikel 9, Absatz 1 der Satzung abgeändert und fortan wie folgt lauten:

«**Art. 1. Abs. 2.** Der Sitz der Gesellschaft ist in Munsbach. Er kann durch Beschluss der Generalversammlung der Aktionäre in jede beliebige Ortschaft des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden.»

«**Art. 9. Abs. 1.** Die jährliche Hauptversammlung findet rechtens statt am 15. Juni, um elf Uhr in Munsbach am Gesellschaftssitz oder an einem anderen in der Einberufung angegebenen Ort.»

Da die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt die Vorsitzende die Versammlung um sechzehn Uhr für geschlossen.

Worüber Protokoll, aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorhergehenden an die Komparenten, haben dieselben mit Uns Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: K. Kleudgen, F. Stolz-Page, R. Thill, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2002, vol. 134S, fol. 88, case 3.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2002.

A. Schwachtgen.

(29005/230/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

TSG TRANSPORT SERVICE GREVENMACHER S.A., Aktiengesellschaft.

Siège social: L-5365 Munsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 73.126.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 394 du 8 avril 2002 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2002.

A. Schwachtgen.

(29006/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

ACMAR CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 66.914.

Le bilan de la société et l'affectation des résultats au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 17 avril 2002, vol. 566, fol. 99, case 44, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2002.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(28857/805/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2002.

ACMAR CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 66.914.

Le bilan de la société et l'affectation des résultats au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 17 avril 2002, vol. 566, fol. 99, case 44, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2002.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(28858/805/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2002.

ProLogis France XVI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 72.783.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2002, vol. 566, fol. 81, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2002.

ProLogis Directorship S.à r.l.

Gérant

Représenté par P. Cassells

Gérant

(28932/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2002.

ProLogis France XVI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share Capital : 12,500.- EUR.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 72.783.

Annual General Meeting held in Luxembourg on April 11, 2002

Agenda

1. Presentation of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2000.
2. Approval of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2000.

3. Allocation of the results.
4. Discharge to the managers.
5. Miscellaneous.

After duly considering the various items of the agenda, the shareholders resolve:

First resolution

The shareholders take due note of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2000.

Second resolution

The shareholders of the Company resolve to approve the annual accounts of the Company as at December 31st, 2000.

Third resolution

The shareholders of the Company resolve to carry forward the losses for this financial year in the amount of EUR 1,594.-.

Fourth resolution

The shareholders of the Company resolve to grant discharge to the resigning managers, Messrs John Cutts, Jeffrey Schwartz, Dane Brooksher and Peter Ruijgrok, for their term of office from January 1, 2000 to June 22, 2000, and resolve to grant discharge to the sole Manager, i.e. ProLogis Directorship, S.à r.l., for the term of its office from June 22, 2000 to December 31, 2000.

There being no further business the meeting was closed.

For and on behalf of ProLogis European Holdings II, S.à r.l.

Represented by ProLogis Directorship, S.à r.l.

Manager

Duly represented by P. Cassells

Manager

For and on behalf of ProLogis European Finance II, S.à r.l.

Represented by ProLogis Directorship, S.à r.l.

Manager

Duly represented by P. Cassells

Manager

Excerpt of the resolutions of the Shareholders of the Company taken on April 11, 2002

It was resolved that:

Discharge was granted to Messrs John Cutts, Jeffrey Schwartz, Dane Brooksher and Peter Ruijgrok, resigning managers, for their term of office from January 1, 2000 to June 22, 2000 and to the sole Manager, i.e. ProLogis Directorship, S.à r.l., for the term of its office from June 22, 2000 to December 31, 2000.

April 11, 2002.

ProLogis Directorship, S.à r.l.

Manager

Represented by P. Cassells

Manager

Traduction pour les besoins de l'Enregistrement

Extrait des résolutions prises par les actionnaires de la Société le 11 Avril 2002

Il a été décidé que:

Décharge a été accordée à Messieurs John Cutts, Jeffrey Schwartz, et Dane Brooksher et Peter Ruijgrok, gérants démissionnaires, pour la durée de leur mandat du 1^{er} janvier 2000 au 22 juin 2000 et au gérant unique, soit ProLogis Directorship, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 22 juin 2000 au 31 décembre 2000.

Le 11 avril 2002.

ProLogis Directorship, S.à r.l.

Gérant

Représenté par P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2002, vol. 566, fol. 81, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(28933/000/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2002.

ProLogis Netherlands V, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 69.251.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2002, vol. 566, fol. 81, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2002.

ProLogis Directorship, S.à r.l.

Gérant

Représenté par P. Cassells

Gérant

(28930/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2002.

ProLogis Netherlands V, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital : 13,000.- EUR.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 69.251.

Annual General Meeting held in Luxembourg on April 11, 2002

Agenda

1. Presentation of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2000.
2. Approval of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2000.
3. Allocation of the results.
4. Discharge to the managers.
5. Miscellaneous.

After duly considering the various items of the agenda, the sole shareholder resolves:

First resolution

The sole shareholder takes due note of the annual accounts of the Company as at December 31st, 2000 having noted that the losses of the Company are in excess of half of the share capital.

Second resolution

The sole shareholder of the Company resolves to approve the annual accounts of the Company as at December 31st, 2000 and resolves, notwithstanding the losses of the Company, not to dissolve the Company and to continue its activities.

Third resolution

The sole shareholder of the Company resolves to carry forward the losses for this financial year in the amount of EUR 543,624.-.

Fourth resolution

The sole shareholder of the Company resolves to grant discharge to the resigning managers, Messrs Jeffrey Schwartz, John Cutts and Dane Brooksher, for their term of office from January 1, 2000 to June 22, 2000, to the resigning manager, Mr Robert Watson for his term of office from January 1, 2000 to January 14, 2000 and to the sole Manager, i.e. ProLogis Directorship, S.à r.l., for the term of its office from June 22, 2000 to December 31, 2000.

There being no further business the meeting was closed.

For and on behalf of ProLogis Netherlands IV, S.à r.l.

Represented by ProLogis Directorship, S.à r.l.

Manager

Duly represented by P. Cassells

Manager

Excerpt of the resolutions of the sole Shareholder of the Company taken on April 11, 2002

It was resolved that:

Discharge was granted to Messrs Jeffrey Schwartz, John Cutts and Dane Brooksher, resigning managers, for their term of office from January 1, 2000 to June 22, 2000 and to Mr Robert Watson resigning manager for his term of office from January 1, 2000 to January 14, 2000 and to the sole Manager, i.e. ProLogis Directorship, S.à r.l., for the term of its office from June 22, 2000 to December 31, 2000.

April 11, 2002.

ProLogis Directorship, S.à r.l.

Manager

Represented by P. Cassells

Manager

Traduction pour les besoins de l'Enregistrement*Extrait des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 11 Avril 2002*

Il a été décidé que:

Décharge a été accordée à Messieurs Jeffrey Schwartz, John Cutts et Dane Brooksher, gérants démissionnaires, pour la durée de leur mandat du 1^{er} janvier 2000 au 22 juin 2000 et à M. Robert Watson, gérant démissionnaire pour la durée de son mandat du 1^{er} janvier 2000 au 14 janvier 2000 et au gérant unique, soit ProLogis Directorship, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 22 juin 2000 au 31 décembre 2000.

Le 11 avril 2002.

ProLogis Directorship, S.à r.l.

Gérant

Représenté par P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2002, vol. 566, fol. 81, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(28931/000/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2002.

TIPPER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 79.776.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2002, vol. 566, fol. 95, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2002.

TIPPER HOLDING S.A.

Signature

(28969/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

NIKKO GLOBAL UMBRELLA FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 112, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 53.436.

Ce rapport Annuel Audité de NIKKO GLOBAL UMBRELLA FUND du 1^{er} janvier 2001 au 31 décembre 2001 a été enregistré le 16 avril 2002, vol. 567, fol. 1, case 3 et déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

(29009/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

MARINA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 65.770.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 3 avril 2002.

G. Lecuit.

(29010/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

GEOFOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R. C. Luxembourg B 29.757.

La nouvelle adresse du siège de la société à partir du 1^{er} avril 2002 est la suivante:

7A, rue Robert Stümper

L-2557 Luxembourg.

GEOFOR, S.à r.l.

La Direction

C. Giorgetti

Enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2002, vol. 567, fol. 4, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29012/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

GIORGETTI CARLO, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.
R. C. Luxembourg B 22.500.

La nouvelle adresse du siège de la société à partir du 1^{er} avril 2002 est la suivante:
7A, rue Robert Stümper
L-2557 Luxembourg.

Luxembourg, le 15 avril 2002.

GIORGETTI CARLO

La Direction

C. Giorgetti

Enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2002, vol. 567, fol. 4, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29011/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

GEOPLATRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.
R. C. Luxembourg B 83.547.

La nouvelle adresse du siège de la société à partir du 1^{er} avril 2002 est la suivante:
7A, rue Robert Stümper
L-2557 Luxembourg.

GEOPLATRE

La Direction

C. Giorgetti

Enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2002, vol. 567, fol. 4, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29013/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

KING'S COURT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 64.935.

Les statuts coordonnés au 15 mai 2001 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 17 avril 2002.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l. / A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

A.T.T.C. S.A. / A.T.T.C. S.A.

Gérant / Gérant

J.P. Van Keymeulen / E. Patteet

Administrateur-Délégué / Administrateur-Délégué

(29014/813/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

SEB LUX (F) MANAGEMENT COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.
R. C. Luxembourg B 43.999.

EXTRAIT

Il résulte des décisions du Conseil d'Administration du 28 mars 2002 et du 3 avril 2002 que le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit:

- Madame Cecilia Lager, Acting Head of SEB INVEST & Head of Investment Management, SEB ASSET MANAGEMENT, Stockholm, président
- Madame Barbro Lilieholm, Head of Corporate law, SEB ASSET MANAGEMENT, Stockholm
- Monsieur Jan Lennart Palmberg, Head of Mutual Funds, SEB ASSET MANAGEMENT, Stockholm.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2002, vol. 566, fol. 100, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29020/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

GOGO HOLDING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 38.458.

Les statuts coordonnés au 6 juin 2001 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2002.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à.r.l. / A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

A.T.T.C. S.A. / A.T.T.C. S.A.

Gérant / Gérant

J.P. Van Keymeulen / E. Patteet

Administrateur-Délégué / Administrateur-Délégué

(29015/813/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

FINICRED S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 28.231.

Les statuts coordonnés au 13 février 2001 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2002.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à.r.l. / A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

A.T.T.C. S.A. / A.T.T.C. S.A.

Gérant / Gérant

J.P. Van Keymeulen / E. Patteet

Administrateur-Délégué / Administrateur-Délégué

(29016/813/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

FOOD CONCEPT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 63.348.

Les statuts coordonnés au 15 mai 2001 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2002.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à.r.l. / A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

A.T.T.C. S.A. / A.T.T.C. S.A.

Gérant / Gérant

J.P. Van Keymeulen / E. Patteet

Administrateur-Délégué / Administrateur-Délégué

(29017/813/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

EXTREMAX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 39.550.

Les statuts coordonnés au 4 juin 2001 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2002.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à.r.l. / A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

A.T.T.C. S.A. / A.T.T.C. S.A.

Gérant / Gérant

J.P. Van Keymeulen / E. Patteet

Administrateur-Délégué / Administrateur-Délégué

(29018/813/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

SEB LUX SHORT BOND FUND MANAGEMENT COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.

R. C. Luxembourg B 26.549.

—
EXTRAIT

Il résulte des décisions du Conseil d'Administration du 28 mars 2002 et du 3 avril 2002 que le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit:

- Madame Cecilia Lager, Acting Head of SEB INVEST & Head of Investment Management, SEB ASSET MANAGEMENT, Stockholm, président
- Madame Barbro Lilieholm, Head of Corporate law, SEB ASSET MANAGEMENT, Stockholm
- Monsieur Jan Lennart Palmberg, Head of Mutual Funds, SEB ASSET MANAGEMENT, Stockholm.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2002, vol. 566, fol. 100, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29021/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

SEB LUX CAPITAL SELECTION ADVISORY COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.

R. C. Luxembourg B 72.474.

—
EXTRAIT

Il résulte des décisions du Conseil d'Administration du 28 mars 2002 et du 3 avril 2002 que le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit:

- Madame Cecilia Lager, Acting Head of SEB INVEST & Head of Investment Management, SEB ASSET MANAGEMENT, Stockholm, président
- Madame Barbro Lilieholm, Head of Corporate law, SEB ASSET MANAGEMENT, Stockholm
- Monsieur Jan Lennart Palmberg, Head of Mutual Funds, SEB ASSET MANAGEMENT, Stockholm.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2002, vol. 566, fol. 100, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29022/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

BEMAR LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 49, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 71.567.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Wiltz, le 3 avril 2002, vol. 173, fol. 35, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(29035/576/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

SYSTEMES ELECTRONIQUES & TELECOMMUNICATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.

R. C. Luxembourg B 49.589.

—
Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à la date du 28 mars 2002 que les Administrateurs ont décidé de transférer le siège social de la société de 33, allée Scheffer, L-2523 Luxembourg, à 24, rue des Genêts, L-1621 Luxembourg, à partir du 1^{er} avril 2002.

Luxembourg, le 28 mars 2002.

Pour extrait conforme

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 avril 2002, vol. 566, fol. 89, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29038/576/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

SEB LUX EQUITY FUND MANAGEMENT COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.
R. C. Luxembourg B 26.899.

EXTRAIT

Il résulte des décisions du Conseil d'Administration du 28 mars 2002 et du 3 avril 2002 que le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit:

- Madame Cecilia Lager, Acting Head of SEB INVEST & Head of Investment Management, SEB ASSET MANAGEMENT, Stockholm, président
- Madame Barbro Lilieholm, Head of Corporate law, SEB ASSET MANAGEMENT, Stockholm
- Monsieur Jan Lennart Palmberg, Head of Mutual Funds, SEB ASSET MANAGEMENT, Stockholm.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2002, vol. 566, fol. 100, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29023/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

SEB LUX CAPITAL GROWTH ADVISORY COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.
R. C. Luxembourg B 72.473.

EXTRAIT

Il résulte des décisions du Conseil d'Administration du 28 mars 2002 et du 3 avril 2002 que le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit:

- Madame Cecilia Lager, Acting Head of SEB INVEST & Head of Investment Management, SEB ASSET MANAGEMENT, Stockholm, président
- Madame Barbro Lilieholm, Head of Corporate law, SEB ASSET MANAGEMENT, Stockholm
- Monsieur Jan Lennart Palmberg, Head of Mutual Funds, SEB ASSET MANAGEMENT, Stockholm.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2002, vol. 566, fol. 100, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29024/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

PHARMA CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 86.253.

In the year two thousand and two, on the twenty-fifth day of March.

Before us, Maître Blanche Moutrier, notary, residing in Esch-sur-Alzette (Luxembourg), acting in replacement of Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg), who will remain depositary of the original of the present deed.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the Société Anonyme PHARMA CAPITAL S.A., having its registered office in L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur (the «Company»), incorporated by a notarial deed, on February 12, 2002, not yet published in the Mémorial C. The meeting is declared open at 03.30 p.m. and is presided by Mr Nigel Hammond, chairman of the Board of Directors of the company, residing in London (UK).

The chairman appoints as secretary of the meeting Mr Jean-Paul Spang, lawyer, residing in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Mathieu Guillemin, director, residing in Paris (F).

The bureau of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to record that:

I.- The agenda of the meeting is as follows:

Agenda

1) To create a new class of redeemable shares, redeemable class B shares and to determine the rights and obligations of such new class of shares.

2) To convert the existing 15,500 shares into ordinary class A shares without changing their rights and obligations.

3) To create an authorized corporate capital in an amount of four million six hundred twelve thousand seven hundred six euros (EUR 4,612,706.-) divided into one million eight hundred forty-five thousand one hundred thirteen (1,845,113) ordinary class A shares and four hundred sixty-one thousand two hundred forty (461,240) redeemable class B shares having a nominal value of two euros (EUR 2.-) per share, to authorize the Board of Directors to increase, during a period ending five years after the date of publication of the minutes of the general meeting of shareholders creating the authorized capital in the Mémorial, Recueil C, in one or several times, the subscribed capital within the limits of the authorized

capital, and to authorize the Board of Directors to limit or to cancel the preferential subscription right reserved to existing shareholders.

4) To amend article 5 of the articles of incorporation to reflect the proposed conversion of existing shares and the proposed creation of an authorized capital, and by adding a new paragraph which shall read as follows: «In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.»

5) To amend article 7 (formerly 6) of the articles of incorporation by adding a new paragraph so as to submit the transfer of shares and other securities issued by the Company to the prior approval of the Board of Directors of the Company.

6) To amend article 10 (formerly 9) of the articles of incorporation so as to allow for the appointment of a Censeur.

7) To renumber the articles of incorporation.

II.- The names of the shareholders and the number of shares held by each of them are indicated in an attendance-list signed by the proxies of the shareholders represented and by the members of the board of the meeting; such attendance-list and proxies will remain attached to the original of these minutes to be registered with this deed.

III.- It appears from the said attendance-list that out of the fifteen thousand five hundred shares (15,500) representing the entire issued share capital of the Company all shares are present or represented at the meeting. The meeting is so validly constituted and may properly resolve on its agenda known to all the shareholders present or represented, all the shareholders of the Company being present or represented at the present meeting.

After deliberation, the meeting adopts each time unanimously the following resolutions.

First resolution

The general meeting resolves to create a new class of redeemable class B shares, which may be issued within the limits of the authorised capital of the Company, and to amend the articles of incorporation of the Company by adding an additional article numbered 6, reading as follows:

«**Art. 6. Classes of shares.** The Company may issue two classes of shares:

- ordinary class A shares;
- redeemable class B shares.

The rights, privileges, restrictions and conditions respectively attaching to each one of these two classes of shares shall be identical except as set forth hereafter.

(a) ordinary class A shares.

The ordinary class A shares do not have any of the specific rights and privileges attached to the redeemable class B shares.

(b) redeemable class B shares.

In case of termination of an employment and/or corporate mandate held by a class B shareholder, or his spouse, within a company in which the Company holds, directly or indirectly, the majority of the share capital and of the voting rights, the Company may redeem all the redeemable class B shares held by such class B shareholder, including any warrants which may be attached thereto.

The redemption price to be paid by the Company shall be the lower of the subscription price of the shares (including any warrants which may be attached thereto) to be redeemed by the Company, and the market value of such shares as determined by a sole expert designated (i) agreed on by the parties, or, (ii) in the absence of agreement after a period of 15 days starting to run from the date of absence of agreement, by the President of the District Court, Commercial Section (Tribunal d'Arrondissement siégeant en matière commerciale) of Luxembourg, such expert to be chosen from among the internationally renowned banks in Paris, which shall not be connected to the parties nor have effected any work for either of the parties in the past twelve (12) months.

Second resolution

The general meeting resolves to convert the existing fifteen thousand five hundred (15,500) shares into ordinary class A shares without changing their rights and obligations.

Third resolution

The general meeting acknowledges the special report of the Board of Directors on the creation of such authorised capital and the limitation or cancellation of the preferential subscription right of existing shareholders, a copy of which will remain attached to the present deed.

The general meeting resolves to create an authorized corporate capital in an amount of four million six hundred twelve thousand seven hundred six euros (4,612,706.- EUR) divided into one million eight hundred forty-five thousand one hundred thirteen (1,845,113) ordinary class A shares and four hundred sixty-one thousand two hundred forty (461,240) with a nominal value of two euros (2.- EUR) per share, to authorize the Board of Directors to increase, during a period ending five years after the date of publication of the minutes of the general meeting of shareholders creating the authorized capital in the Mémorial, Recueil C, in one or several times the subscribed capital within the limits of the authorized capital, and to authorize the Board of Directors to limit or to cancel the preferential subscription right reserved to existing shareholders.

Fourth resolution

The general meeting resolves to amend article 5 of the articles of incorporation to reflect the proposed conversion of existing shares and the proposed creation of an authorized capital, and by adding a new paragraph which shall read as follows:

«In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve».

Art. 5 will forthwith read as follows:

«**Art. 5. Subscribed Capital.** The subscribed capital of the Company is set at thirty-one thousand euros (31,000.- EUR) divided into fifteen thousand and five hundred (15,500) ordinary class A shares with a par value of two euros (2.- EUR) each.

The authorised capital is set at four million six hundred twelve thousand seven hundred six euros (4,612,706.- EUR) divided into one million eight hundred forty-five thousand one hundred thirteen (1,845,113) ordinary class A shares and four hundred sixty-one thousand two hundred forty (461,240) redeemable class B shares of two euros (2.- EUR) each. The board of directors is authorised, during a period ending five years after the date of publication of the minutes of the general meeting of shareholders creating the authorized capital in the Mémorial, Recueil C, to increase in one or several times the subscribed capital within the limits of the authorized capital. Such increased amount of capital may be subscribed for and issued under the terms and conditions as the Board of Directors may determine, more specifically in respect to the subscription and payment of the authorized shares to be subscribed and issued, such as to determine the time and the amount of the authorized shares to be subscribed and issued, to determine if the authorized shares are to be subscribed with or without an issue premium, to determine to what extent the payment of the newly subscribed shares is acceptable either on cash or assets other than cash, to determine that shares be issued following the exercise of the subscription and/or conversion rights granted by the Board of Directors under the terms of warrants (which may be separate or attached to shares, bonds, notes or similar instruments), convertible bonds or notes or similar instruments issued from time to time by the Company. When realizing the authorized capital in full or in part the Board of Directors is expressly authorised to limit or to cancel the preferential subscription right reserved to former shareholders. The Board of Directors may delegate to any authorised director or officer of the Company or to any other duly authorised person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital. After each increase, the subscribed capital performed in the legally required form by the Board of Directors with in the limits of the authorised capital, the present article is, as a consequence, to be adjusted to this amendment.

The authorized capital and the subscribed capital of the Company may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of these articles of incorporation.

In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve».

Fifth resolution

The general meeting resolves to amend article 7 (formerly 6) of the articles of incorporation by adding a new paragraph which shall read as follows:

«Any transfer (whether in ownership, bare ownership or usufruct) of shares, equity warrants and/or any other similar instruments, issued or to be issued by the Company, and which may lead, directly or indirectly, immediately or not, by conversion, exchange, reimbursement, presentation or exercise of warrants, or by any other means, to the attribution of shares or any other similar instruments granting a participation in the Company's share capital (the «Securities»), to any transferee whomsoever is subject to the prior approval of the board of directors. To that effect the transferor must notify to the board of directors in writing by registered mail any proposed transfer of Securities. Such notice (the «Notice») must contain all particulars as to the proposed transfer, including without limitation the name and address of the proposed transferee and the terms and conditions of the proposed transfer, including the sales price or other consideration. The board of directors deemed to have consented to the proposed transfer if it has not notified to the transferor in writing by registered mail within fifteen days after receipt of the transfer notice its refusal. If the board of directors does not consent to the proposed transfer it does not need to specify the grounds of its refusal.

In the event of a refusal of the approval, the transferor shall have ten (10) days, from the date of receipt of the notice of refusal to inform the Company whether or not he renounces/revokes his intention to transfer.

In the event that the transferor does not renounce his intention to transfer, a meeting of the board of directors is obliged, within ninety (90) days of the notice of refusal, to have the Securities acquired by one or more individuals or legal entities of its choice, at a price fixed by expert, chosen from among shareholders or non-shareholders, or on the Transferor's consent, by the Company itself if it fulfills all the legal conditions for such acquisition, at the price which is contained in the Notice or, if the board of directors disagrees on such price, at a price corresponding to the market value of the Securities as determined by sole expert designated (i) agreed on by the parties, or, (ii) in the absence of agreement after a period of 15 days starting to run from the date of absence of agreement, by the President of the District Court, Commercial Section (Tribunal d'Arrondissement siégeant en matière commerciale) of Luxembourg, such expert to be chosen from among the internationally renowned banks in Paris, which shall not be connected to the parties nor have effected any work for either of the parties in the past twelve (12) months.

- If at the end of the ninety (90) day period running from the date of the notice of refusal of the transferor's approval, the acquisition of the Securities has not been effected, or the expert has not been appointed, the approval shall be considered as having been given. However this period may be prolonged by order of injunction of the President of the District Court of Luxembourg (ordonnance de référé du Président du Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg) on the Company's request. The transferor and transferee mentioned in the request shall be duly convened.

The transfer in the name(s) of the designated purchaser(s) is regulated as a matter of course by the signature of the Chairman/President of the board of directors or a delegate of the board, the signature of the holders of the Securities being unnecessary.

For the purposes of the above, «transfer», in whatsoever form and for whatsoever reason, is defined, as any assignment, contribution, transmission, change in ownership, with or without consideration, even if the transfer takes place by way of an individual renunciation of preferential subscription rights in favour of designated persons, by public auction or by application of a judicial decision or if the transfer of ownership is deferred.

The above provisions apply neither to any transfer of bonds issued by the Company to which are attached equity warrants (obligations à bons de souscription d'actions - OBSA) nor to any transfer of the equity warrants (bons de souscription - BSA) in the case where these warrants are no longer attached to the bonds, which transfer would take place during a period of 12 months following the issuance date of these OBSA or BSA, between the initial subscriber of these OBSA or BSA, on the one hand, and any investment fund or vehicle or any bank acting in the context of its mezzanine activity, including any collateralised debt obligation vehicle or collateralised loan obligation vehicle, on the other hand.

Sixth resolution

The general meeting resolves to amend article 9 of the articles of incorporation so as to allow for the appointment of a Censeur and to add the following paragraph in the said article 9.

«The general meeting of shareholders may appoint one Censeur who shall have the following rights:

- to attend the meetings of the board of directors;
- to participate in the discussions of the meeting of the board of directors, without however being entitled to any voting right;
- to receive the same information as communicated to each of the directors in this capacity before the meetings of the board of directors;
- to receive a copy of the minutes of the meetings of the board of directors.

The Censeur will be elected by the shareholders' meeting for a period not exceeding six years.»

Seventh resolution

The general meeting resolves to number the current articles of incorporation of the Company in order to reflect the addition of a new article 6, the former articles 6 to 24 thus becoming articles 7 to 25.

No further item being on the agenda of the meeting and none of the shareholders present or represented asking to speak, the chairman then adjourned the meeting at 03.55 p.m. and these minutes were signed by the members of the board of the meeting and the undersigned notary.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with us the notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille deux, le vingt-cinq mars.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Luxembourg), agissant en remplacement de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), lequel dernier nommé restera dépositaire de l'original de la présente minute.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société Anonyme PHARMA CAPITAL S.A., ayant son siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur (la «Société»), constituée suivant acte notarié du 12 février 2002, non encore publié au Mémorial C.

L'assemblée est déclarée ouverte à 15.30 heures et est présidée par Monsieur Nigel Hammond, président du conseil d'administration de la société, demeurant à Londres (UK).

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Maître Jean-Paul Spang, avocat, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit aux fonctions de scrutateur Monsieur Mathieu Guillemin, directeur de la société, demeurant à Paris (F).

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le Président déclare et demande au notaire d'acter que:

II.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1) Création d'une nouvelle catégorie d'actions rachetables, les actions rachetables de catégorie B, et détermination des droits et obligations de cette nouvelle catégorie d'actions.

2) Conversion des 15.500 actions existantes en actions ordinaires de catégorie A sans modifier leurs droits et obligations.

3) Création d'un capital autorisé d'un montant de quatre millions six cent douze mille sept cent six euros (4.612.706,- EUR) divisé en un million huit cent quarante cinq mille cent treize (1.845.113) actions ordinaires de catégorie A et en quatre cent soixante et un mille deux cent quarante (461.240) actions rachetables de catégorie B, chaque fois avec une valeur nominale de deux euros (2,- EUR) par action, autorisation au conseil d'administration d'augmenter en une ou plusieurs fois, pendant une période se terminant le cinquième anniversaire de la date de publication du procès-verbal de

l'assemblée générale décidant la création du capital autorisé au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, le capital souscrit jusqu'à concurrence du capital autorisé, et autorisation dans ce cadre au conseil d'administration, de limiter ou d'annuler le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants.

4) Modification de l'article 5 des statuts afin de refléter la conversion des actions existantes et la création du capital autorisé, et en y ajoutant un nouvel alinéa rédigé comme suit:

«En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales des actionnaires par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux actionnaires, ou pour être affecté à la réserve légale.»

5) Modification de l'article 7 (anciennement 6) des statuts de la Société en y insérant un paragraphe supplémentaire afin de soumettre tout transfert d'actions et autres titres émis par la Société à l'agrément du conseil d'administration de la Société.

6) Modification de l'article 10 (anciennement 9) des statuts de la Société afin de permettre la nomination d'un Censeur.

7) Renumerotation des articles des statuts de la Société.

II.- Les noms des actionnaires et le nombre des actions détenues par chacun d'eux sont renseignés sur une liste de présence signée par les mandataires des actionnaires représentés et par les membres du bureau; cette liste de présence et les procurations resteront annexées à l'original du présent acte pour être soumises avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

III.- Il résulte de cette liste de présence que sur les quinze mille cinq cents (15.500) actions représentant l'entièreté du capital social émis, toutes les actions sont présentes ou représentées à l'assemblée générale. L'assemblée est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour connu de tous les actionnaires présents ou représentés, tous les actionnaires de la société étant présents ou représentés à la présente assemblée générale.

Après délibération l'assemblée a ensuite adopté les résolutions suivantes chaque fois par vote unanime.

Première résolution

L'assemblée générale décide de créer une nouvelle catégorie d'actions rachetables de catégorie B, dont l'émission peut être décidée dans le cadre du capital autorisé de la Société, et de modifier en conséquence les statuts de la Société en rajoutant un article 6 dont la teneur sera la suivante:

«**Art. 6. Catégories d'actions.** La Société peut émettre deux catégories d'actions:

- des actions ordinaires de catégorie A;
- des actions rachetables de catégorie B.

Les droits et privilèges, restrictions et conditions attachés à chacune de ces deux catégories d'actions sont identiques excepté sur les points détaillés ci-après:

(a) actions ordinaires de catégorie A.

Les actions ordinaires de catégorie A n'ont aucun des droits et privilèges spécifiquement attachés aux actions rachetables de catégorie B.

(b) actions rachetables de catégorie B.

Toutes les actions rachetables de catégorie B (incluant les bons de souscription d'actions qui pourraient y être attachés) d'un actionnaire de catégorie B peuvent être rachetées par la Société en cas de cessation, par ledit actionnaire ou par son conjoint, de ses fonctions de salarié et/ou mandataire social au sein d'une société au sein de laquelle la Société détient directement ou indirectement plus de 50% et des droits de vote.

Le prix de rachat sera le prix le plus faible entre d'une part le prix de souscription, et d'autre part, la valeur réelle des actions telle que déterminée par expert unique désigné (i) par les parties ou (ii) à défaut d'accord à l'issue d'une période de quinze (15) jours à compter de la date de désaccord, par le Président du Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg, parmi les banques d'affaires établies sur la place de Paris, de renommée internationale, n'étant pas liées aux parties et n'ayant pas accompli de mission pour elles au cours des douze (12) mois précédents.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de convertir les quinze mille cinq cents (15.500) actions existantes en actions ordinaires de catégorie A sans modifier leurs droits et obligations.

Troisième résolution

L'assemblée générale prend acte du rapport spécial émis par le conseil d'administration pour la création du capital autorisé et la limitation ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires existants, une copie de ce rapport étant annexé au présent acte.

L'assemblée générale décide de créer un capital autorisé d'un montant de quatre millions six cent douze mille sept cent six euros (4.612.706,- EUR) divisé en quatre cent soixante et un mille deux cent quarante (461.240) actions rachetables de catégorie B et un million huit cent quarante cinq mille cent treize (1.845.113) actions ordinaires de catégorie A, avec une valeur nominal de deux euros (2,- EUR) par action, d'autoriser le conseil d'administration à augmenter en une ou plusieurs fois pendant une période se terminant le cinquième anniversaire de la date de publication du procès-verbal de l'assemblée générale décidant la création du capital autorisé au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, le capital souscrit et d'autoriser dans ce cadre le conseil d'administration à limiter ou supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires existants.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter la conversion des actions existantes ainsi que la création d'un capital autorisé, et en y ajoutant un nouvel alinéa rédigé comme suit:

«En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales des actionnaires par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux actionnaires, ou pour être affecté à la réserve légale».

L'article 5 aura par conséquent désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Capital social.** La Société a un capital souscrit de trente et un mille euros (31.000,- EUR) divisé en quinze mille cinq cents (15.500) actions ayant chacune de valeur nominale de deux euros (2,- EUR), ces actions étant entièrement libérées.

Le capital autorisé de la Société est fixé à quatre millions six cent douze mille sept cent six euros (4.612.706,- EUR) divisé en un million huit cent quarante cinq mille cent treize (1.845.113) actions ordinaires de catégorie A et de quatre cent soixante et un mille deux cent quarante (461.240) actions rachetables de catégorie B d'une valeur nominale de deux euros (2,- EUR) chacune.

Le conseil d'administration est autorisé, pendant une période se terminant le cinquième anniversaire de la date de la publication du procès-verbal de l'assemblée générale décidant de la création du capital autorisé au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit jusqu'à concurrence du capital autorisé. De telles réalisations d'augmentation du capital peuvent être souscrites et émises aux clauses et conditions à déterminer par le conseil d'administration, plus spécialement par rapport à la souscription et à la libération des actions autorisées à souscrire et à émettre, telles que par exemple les clauses et conditions servant à déterminer le temps et le montant des actions autorisées à souscrire et à émettre, à déterminer si les actions autorisées seront souscrites au pair ou avec une prime d'émission, à déterminer dans quelle mesure la libération des nouvelles actions souscrites peut être acceptée en numéraire ou par des apports autres qu'en numéraire, à déterminer que les actions soient émises suite à l'exercice de droits de souscription et/ou de conversion accordés par le conseil d'administration dans le cadre de bons de souscription d'actions (qui peuvent être séparés ou attachés à des actions, obligations, notes ou autres instruments similaires), d'obligations convertibles ou autres instruments similaires émis de temps en temps par la Société. Lors de la réalisation du capital autorisé, en tout ou en partie, le conseil d'administration est expressément autorisé à limiter ou à supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir le paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital. Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article à la modification intervenue en même temps.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une action en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des actions des actionnaires par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux actionnaires, ou pour être affecté à la réserve légale.»

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 7 (anciennement 6) des statuts de la Société en y insérant un paragraphe supplémentaire ayant la teneur suivante:

«Tout transfert (en pleine propriété, en nue propriété ou usufruit) d'actions, bons de souscription d'actions et toute autre valeur mobilière émise ou à émettre par la Société, donnant ou pouvant donner accès, directement ou indirectement, immédiatement ou à terme, par conversion, échange, remboursement, présentation ou exercice d'un bon ou par tout autre moyen, à l'attribution d'actions ou d'autres valeurs mobilières représentant ou donnant accès à une quotité du capital social de la Société (les «Titres»), à quelque cessionnaire que ce soit, est soumis à l'approbation préalable du conseil d'administration. A cet effet le cédant doit notifier au conseil d'administration par lettre recommandée tout transfert proposé de Titres. Cette notification (la «Notice») devra contenir toutes les précisions relatives au transfert proposé, y compris et sans restrictions les noms et adresse du cessionnaire proposé ainsi que les modalités de la cession proposée, y compris le prix de vente ou tout autre moyen de paiement. Le conseil d'administration est considéré comme ayant consenti au transfert proposé s'il n'a pas notifié son refus au cédant par lettre recommandée dans les quinze jours qui suivent la réception de la notification du transfert. Au cas où le conseil d'administration ne consent pas au transfert proposé, il n'a pas besoin de spécifier les motifs de son refus.

En cas de refus d'agrément, le cédant dispose d'un délai de dix (10) jours à compter de la réception de la notification du refus pour notifier à la Société s'il renonce ou non à son projet de transfert.

Dans le cas où le cédant ne renonce pas à son projet de transfert, le conseil d'administration est tenu, dans le délai de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la notification du refus, de faire acquérir les Titres par une ou plusieurs personnes physiques ou morales de son choix, à un prix fixé par expert, prises parmi les actionnaires ou en dehors d'eux, ou avec l'accord du cédant, par la Société si elle remplit les conditions légales pour une telle acquisition, au prix indiqué dans la Notice ou, si le conseil d'administration n'accepte pas ce prix, à un prix correspondant à la valeur de marché des Titres telle que déterminée par expert unique désigné (i) par les parties ou (ii) à défaut d'accord à l'issue d'une période de quinze (15) jours à compter de la date de désaccord, par le Président du Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg, parmi les banques d'affaires établies sur la place de Paris, de renommée internationale, n'étant pas liées aux parties et n'ayant pas accompli de mission pour elles au cours des douze (12) mois précédents.»

Si à l'issue du délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la notification du refus d'agrément au cédant, le rachat des actions n'est pas réalisé, ou si l'expert n'a pas été désigné, l'agrément est considéré comme étant donné. Toutefois ce délai peut être prolongé par une ordonnance de référé du Président du Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg à la demande de la Société, le cédant et le cessionnaire mentionnés dans la demande d'agrément étant dûment appelés.

Le transfert au nom du ou des acquéreurs désignés est régularisé d'office sur la signature du président du conseil d'administration ou d'un délégué du conseil, sans qu'il soit besoin de celle du titulaire des Titres.

Pour les dispositions ci-dessus, un «transfert» signifie toute cession, apport, transmission ou autre mutation, sous quelque forme et à quelque titre que ce soit, à titre onéreux ou gratuit, alors même que le transfert aurait lieu par voie de renonciation individuelle au droit préférentiel de souscription en faveur de personnes dénommées, d'adjudication publique ou en vertu d'une décision de justice ou que le transfert de propriété serait différé.

Les dispositions ci-dessus ne s'appliquent ni aux transferts d'obligations émises par la Société auxquelles sont attachées des bons de souscription d'actions (OBSA) ni aux transferts de bons de souscription (BSA), dans le cas où ces bons de souscription ne sont plus attachés aux obligations, qui auraient lieu dans une période de 12 mois à compter de la date d'émission de ces OBSA ou BSA, entre le souscripteur initial de ces OBSA ou BSA, d'une part et d'autre partout fond d'investissement, ou véhicule ou toute banque agissant dans le cadre de son activité mezzanine, y inclus tout véhicule de dette collatérale (collateralised debt obligation vehicle) ou tout autre véhicule de prêt collatéral (collateralised loan obligation vehicle).

Sixième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 10 (anciennement 9) des statuts afin de permettre la nomination d'un Censeur, en rajoutant un paragraphe supplémentaire au sein de l'article 9 des statuts, qui aura la teneur suivante:

«L'assemblée générale des actionnaires peut nommer un Censeur qui aura les droits suivants:

- assister aux réunions du conseil d'administration;
- participer aux discussions du conseil d'administration, sans disposer de droit de vote;
- recevoir les mêmes informations que celles communiquées avant les réunions du conseil aux administrateurs en cette qualité;
- avoir communication des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration.

Le Censeur sera nommé par l'assemblée générale des actionnaires pour une période qui ne peut dépasser six ans.»

Septième résolution

L'assemblée générale décide de renuméroter les articles des statuts de la Société afin de refléter l'adjonction d'un nouvel article 6, les articles 6 à 24 devenant désormais les articles 7 à 25.

Aucun autre point n'étant porté à l'ordre du jour de l'assemblée et aucun des actionnaires présents ou représentés ne demandant la parole, le Président a ensuite clôturé l'assemblée à 15.55 et le présent procès-verbal a été signé par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, le texte étant suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: N. Hammond, J-P. Spang, M. Guillemin, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 28 mars 2002, vol. 867, fol. 42, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 8 avril 2002.

J-J. Wagner.

(29077/239/392) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

RISDON PHARMA DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme, (anc. PHARMA CAPITAL S.A.).

Registered office: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 86.253.

In the year two thousand and two, on the twenty-eighth day of March.

Before us, Maître Blanche Moutrier, notary, residing in Esch-sur-Alzette (Luxembourg), acting in replacement of Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg), who will remain depositary of the original of the present deed.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the Société Anonyme PHARMA CAPITAL S.A. having its registered office in L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur (the «Company»), incorporated by a notarial deed, on February 12, 2002, not yet published in the Mémorial C. The Articles of Incorporation of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Blanche Moutrier, acting in replacement of Maître Jean-Joseph Wagner, on March 25, 2002, not yet published in the Mémorial C.

The meeting is declared open at 02.00 p.m. and is presided by Mr Jean-Paul Spang, lawyer, residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Mr Nicolas Gauzès, juriste, residing in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mrs. Maïre Gallagher, lawyer, residing in Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to record that:

I.- The agenda of the meeting is as follows:

Agenda

- 1) To change the name of the Company from PHARMA CAPITAL S.A. to RISDON PHARMA DEVELOPMENT S.A.
- 2) To appoint, with immediate effect, Mr Amaury de Menthère as new Director of the Company for a period of six years ending at the annual general meeting of shareholders of the Company to be held in 2007.
- 3) To amend article 16 of the articles of association of the Company so that the Company will be bound towards third parties by the joint signature of any two Directors of the Company.
- 4) To appoint CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, a company organised and established under the law of France, having its registered office at F-75009 Paris, 6, avenue de la Provence (France) as Censeur of the Company, in conformity with article 9 of the articles of incorporation of the Company.

II.- The names of the shareholders and the number of shares held by each of them are indicated in an attendance-list signed by the proxies of the shareholders represented and by the members of the board of the meeting; such attendance-list and proxies will remain attached to the original of these minutes to be registered with this deed.

III.- It appears from the said attendance-list that out of the two millions three thousand and one hundred shares (2,003,100) representing the entire issued share capital of the Company all shares are present or represented at the meeting. The meeting is so validly constituted and may properly resolve on its agenda known to all the shareholders present or represented, all the shareholders of the Company being present or represented at the present meeting.

After deliberation, the meeting adopts each time unanimously the following resolutions.

First resolution

The general meeting resolves to change the name of the Company from PHARMA CAPITAL S.A. to RISDON PHARMA DEVELOPMENT S.A.,

«The Company will exist under the name of RISDON PHARMA DEVELOPMENT S.A.»

Second resolution

The general meeting resolves to increase the number of Directors from three to four and to appoint, with immediate effect, Mr Amaury de Menthère, company director, residing at 49, avenue de Villepreux, 92420 Vaucresson (France), as new Director of the Company for a period of six years ending at the annual general meeting of shareholders of the Company to be held in 2007.

Third resolution

The general meeting resolves to amend article 16 of the articles of incorporation of the Company so that the Company will be bound towards third parties by the joint signature of any two Directors of the Company.

and further resolves to amend article 16 of the articles of incorporation of the Company which will forthwith read as follows:

«**Art. 16. Representation of the Company.** The Company will be bound towards third parties by the joint signature of any two Directors or by the sole signature of the person to whom the daily management of the Company has been delegated, within such daily management, or by the joint signatures or sole signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the Board of Directors, but only within the limits of such power.»

Fourth resolution

The general meeting resolves to appoint CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, a company organised and established under the law of France, having its registered office at F-75009 Paris, 6, rue de Provence (France) as Censeur of the Company, in conformity with article 9 of the articles of incorporation of the Company.

No further item being on the agenda of the meeting and none of the shareholders present or represented asking to speak, the chairman then adjourned the meeting at 02.30 p.m. and these minutes were signed by the members of the board of the meeting and the undersigned notary.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with us the notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille deux, le vingt-huit mars.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Luxembourg), agissant en remplacement de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), lequel dernier nommé restera dépositaire de l'original de la présente minute.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société Anonyme PHARMA CAPITAL S.A., ayant son siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur (la «Société»), constituée suivant acte notarié du 12 février 2002, non encore publié au Mémorial C.

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois, suivant acte reçu par Maître Blanche Moutrier, agissant en remplacement de Maître Jean-Joseph Wagner, en date du 25 mars 2002, non encore publié au Mémorial C.

L'assemblée est déclarée ouverte à 14.00 heures et est présidée par M. Jean-Paul Spang, avocat, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire M. Nicolas Gauzès, juriste, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit aux fonctions de scrutatrice Mme Ma'ire Gallagher, avocat à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le Président déclare et demande au notaire d'acter que:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1) Changement du nom de la Société de PHARMA CAPITAL S.A. en RISDON PHARMA DEVELOPMENT S.A.
- 2) Nomination, avec effet immédiat, de M. Amaury de Menthère comme nouvel administrateur de la Société pour une période de six ans se terminant lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société qui se tiendra en 2007.
- 3) Modification de l'article 16 des statuts de la Société de manière à ce que la Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux administrateurs de la Société.
- 4) Nomination du CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, une société constituée conformément à la loi française et ayant son siège social à F-75009 Paris, 6, avenue de la Provence (France) comme Censeur de la Société, conformément à l'article 9 des statuts de la Société.

II.- Les noms des actionnaires et le nombre des actions détenues par chacun d'eux sont renseignés sur une liste de présence signée par les mandataires des actionnaires représentés et par les membres du bureau; cette liste de présence et les procurations resteront annexées à l'original du présent acte pour être soumises avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

III.- Il résulte de cette liste de présence que sur les deux millions trois mille cent (2.003.100) actions représentant l'entière du capital social émis, toutes les actions sont présentes ou représentées à l'assemblée générale. L'assemblée est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour connu de tous les actionnaires présents ou représentés, tous les actionnaires de la société étant présents ou représentés à la présente assemblée générale.

Après délibération l'assemblée a ensuite adopté les résolutions suivantes chaque fois par vote unanime.

Première résolution

L'assemblée générale décide de changer le nom de la Société de PHARMA CAPITAL S.A. en RISDON PHARMA DEVELOPMENT S.A.,

et décide en conséquence de modifier le second paragraphe de l'article 1 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

«La Société adopte la dénomination RISDON PHARMA DEVELOPMENT S.A.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le nombre d'Administrateurs de trois à quatre et de nommer, avec effet immédiat, Monsieur Amaury de Menthère, président de société, demeurant 49, avenue de Villepreux, 92420 Vaucresson (France), comme nouvel Administrateur de la Société pour une période de six ans se terminant lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société qui se tiendra en 2007.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 16 des statuts de la Société afin que la Société soit engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux administrateurs de la Société,

et décide en conséquence de modifier l'article 16 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 16. Représentation de la Société.** Vis-à-vis des tiers, la Société sera engagée par la signature conjointe de deux Administrateurs de la Société, ou par la signature individuelle de la personne à laquelle la gestion journalière de la Société a été déléguée, dans le cadre de cette gestion journalière, ou par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toutes personnes à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil d'Administration, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.»

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de nommer le CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, une société constituée conformément à la loi française et ayant son siège social à F-75009 Paris, 6, rue de Provence (France) comme Censeur de la Société, conformément à l'article 9 des statuts de la société.

Aucun autre point n'étant porté à l'ordre du jour de l'assemblée et aucun des actionnaires présents ou représentés ne demandant la parole, le Président a ensuite clôturé l'assemblée à 14.30 heures et le présent procès-verbal a été signé par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, le texte étant suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J-P. Spang, N. Gauzès, M. Gallagher, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 4 avril 2002, vol. 867, fol. 48, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 10 avril 2002.

J.-J. Wagner.

(29075/239/145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

**RISDON PHARMA DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme,
(anc. PHARMA CAPITAL S.A.).**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 86.253.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 10 avril 2002.

J.-J. Wagner.

(29076/239/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

TTT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.

R. C. Luxembourg B 76.931.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2002, vol. 566, fol. 81, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2002.

(29039/757/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

MIPA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4823 Rodange, 1, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 62.741.

L'an deux mille deux, le quinze mars.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de MIPA S.A., une Société Anonyme, régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à L-4823 Rodange, 1, rue de l'Industrie, au site du POLE EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT (PED), inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, sous le numéro 62741, constituée suivant acte reçu par le notaire Jean-Joseph Wagner, prénommé, en date du 22 janvier 1998, publié au Mémorial C numéro 277 du 24 avril 1998, (ci-après: «la Société»).

Les statuts de la Société ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire Jean Seckler, de résidence à Junglinster (Luxembourg), en remplacement du notaire instrumentant, en date du 15 février 2002, en voie de publication au Mémorial C.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Marie-Fiore Ries-Bonani, employée privée, demeurant à Esch-sur-Alzette (Luxembourg).

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Brendan D. Klapp, employé privé, demeurant à Bettembourg (Luxembourg).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Federico Innocenti, licencié en sciences économiques, demeurant à Bertrange.

Les actionnaires présents à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social souscrit à concurrence de quatre millions trois cent deux mille deux cent vingt-cinq euros (4.302.225,- EUR) pour le porter de son montant actuel de quatre millions mille quatre cents euros (4.001.400,- EUR) à un montant de huit millions trois cent trois mille six cent vingt-cinq euros (8.303.625,- EUR), par apport en numéraire de la somme de quatre millions trois cent deux mille deux cent vingt-cinq euros (4.302.225,- EUR) et par création et l'émission de cent soixante-douze mille quatre-vingt-neuf (172.089) actions nouvelles, chacune d'une valeur de vingt-cinq euros (25,- EUR), chaque action avec les mêmes droits et privilèges que les actions existantes et conférant droit à des dividendes à partir du jour de la présente assemblée générale extraordinaire.

2.- Renonciation des actionnaires actuels à leur droit préférentiel de souscription dans la mesure nécessaire à la souscription des actions nouvelles; souscription et libération intégrale de la totalité des actions nouvelles par MIPA S.p.A., une Société Anonyme régie par le droit italien, établie et ayant son siège social à I-61100 Pesaro, via Fermo 26.

3.- Modification subséquente de l'article cinq, premier alinéa des statuts des la Société pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. 1^{er} alinéa.** Le capital social souscrit est fixé à huit millions trois cent trois mille six cent vingt-cinq euros (8.303.625,- EUR) représenté par trois cent trente-deux mille cent quarante-cinq (332.145) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

B) Que la présente assemblée générale réunissant l'intégralité du capital social, actuellement fixé à quatre millions mille quatre cents euros (4.001.400,- EUR) et divisé en cent soixante mille cinquante-six (160.056) actions, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide d'augmenter le capital social souscrit de la Société à concurrence de quatre millions trois cent deux mille deux cent vingt cinq euros (4.302.225,- EUR) afin de porter le capital social souscrit de son montant actuel de quatre millions mille quatre cents euros (4.001.400,- EUR) à un montant de huit millions trois cent trois mille six cent vingt-cinq euros (8.303.625,- EUR) par apport en numéraire de la somme de quatre millions trois cent deux mille deux cent vingt-cinq euros (4.302.225,- EUR) et par la création et l'émission de cent soixante-douze mille quatre-vingt-neuf (172.089) actions nouvelles chacune, d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR), chaque action avec les mêmes droits et privilèges que les actions existantes et conférant droit à des dividendes à partir du jour de la présente assemblée générale extraordinaire.

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, réunissant toutes les actions présentement émises, reconnaît en rapport avec la présente augmentation de capital que les actionnaires existants ont renoncé à leur droit préférentiel de souscription dans la mesure nécessaire à la souscription des actions nouvelles et décide d'admettre à la souscription de la totalité des cent soixante-douze mille quatre-vingt-neuf (172.089) actions nouvelles, la société MIPA S.p.A., une Société Anonyme régie par le droit italien, établie et ayant son siège social à I-61100 Pesaro, via Fermo 26.

Souscription - Libération

Sur ce, la société suivante:

MIPA S.p.A., prédésignée,

est ici représentée par Madame Marie-Fiore Ries-Bonani, employée privée, demeurant à Esch-sur-Alzette (Luxembourg),

en vertu d'une (1) procuration lui donnée à Pesaro, le 11 mars 2002. Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle comparante, agissant en sa susdite qualité, déclare, au nom et pour compte du souscripteur susnommé, souscrire les cent soixante-douze mille quatre-vingt-neuf (172.089) actions nouvelles, d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, et déclare libérer entièrement par un versement en numéraire chaque action.

La preuve de ce paiement de quatre millions trois cent deux mille deux cent vingt-cinq euros (4.302.225,- EUR) a été rapportée au notaire instrumentant, qui la reconnaît expressément.

Troisième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide de modifier l'article cinq (5), premier paragraphe des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation de capital ci-dessus et décide que cet article cinq, premier paragraphe sera dorénavant rédigé comme suit:

«**Art. 5. 1^{er} paragraphe.** Le capital social souscrit est fixé à huit millions trois cent trois mille six cent vingt-cinq euros (8.303.625,- EUR) représenté par trois cent trente-deux mille cent quarante-cinq (332.145) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme quarante-cinq mille neuf cent cinquante euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: M-F. Ries-Bonani, B. Klapp, F. Innocenti, J.J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 21 mars 2002, vol. 867, fol. 27, case 8. – Reçu 43.022,25 euros.

Le Receveur (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 8 avril 2002.

J.-J. Wagner.

(29078/239/99) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

MIPA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4823 Rodange, 1, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 62.741.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 8 avril 2002.

J.-J. Wagner.

(29079/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

GESTELEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 60.934.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 12 avril 2002, vol. 566, fol. 89, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2002.

Le Conseil d'Administration

Signature

(29036/576/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

GESTELEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 60.934.

—
Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire en date du 9 avril 2002 que:

1. Le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit:

- Monsieur Claude Schmit, dirigeant de sociétés, demeurant à L-Senningerberg, 65, route de Trèves, administrateur;
- Madame Tania Fernandes, employée privée, demeurant à L-Tétange, 31, rue de la Fontaine, administrateur;
- Monsieur Rodolphe Faymonville, ingénieur, demeurant à B-Vaux-sous-Chèvremont, administrateur-délégué.

2. Conformément aux articles 5 et 7 des statuts et aux articles 51 et 52 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'Assemblée a décidé de renouveler les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes actuellement en fonction pour un terme expirant à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes annuels de l'exercice 2002.

Luxembourg, le 9 avril 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 avril 2002, vol. 566, fol. 89, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29037/576/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

RACING CARS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 81.229.

—
La FIDUCIAIRE PREMIUM S.A. renonce à son mandat de Commissaire aux Comptes de la société ci-dessus référencée avec effet immédiat.

Luxembourg, le 26 mars 2002.

R. Arama

Un Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2002, vol. 566, fol. 45, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29098/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

SEB LUX BOND FUND MANAGEMENT COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.
R. C. Luxembourg B 26.898.

—
EXTRAIT

Il résulte des décisions du Conseil d'Administration du 28 mars 2002 et du 3 avril 2002 que le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit:

- Madame Cecilia Lager, Acting Head of SEB INVEST & Head of Investment Management, SEB ASSET MANAGEMENT, Stockholm, président
- Madame Barbro Lilieholm, Head of Corporate law, SEB ASSET MANAGEMENT, Stockholm
- Monsieur Jan Lennart Palmberg, Head of Mutual Funds, SEB ASSET MANAGEMENT, Stockholm.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2002, vol. 566, fol. 100, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29025/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

SEB LUX ADVISORY COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.
R. C. Luxembourg B 44.726.

—
EXTRAIT

Il résulte des décisions du Conseil d'Administration du 28 mars 2002 et du 3 avril 2002 que le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit:

- Madame Cecilia Lager, Acting head of SEB INVEST & head of Investment Management, SEB ASSET MANAGEMENT, Stockholm, président
- Madame Barbro Lilieholm, Head of Corporate law, SEB ASSET MANAGEMENT, Stockholm
- Monsieur Jan Lennart Palmberg, Head of Mutual Funds, SEB ASSET MANAGEMENT, Stockholm.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2002, vol. 566, fol. 100, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29026/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

INGOR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.
R. C. Luxembourg B 60.296.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2002, vol. 566, fol. 81, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2002.

(29040/757/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

INDUSTRIAL BUSINESS FINANCE CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 49.455.

—
Les soussignés:

La société STARLINK LIMITED avec siège social au 31, Don House, Main Street Gibraltar, représentée par M. René Arama;

La société ALLIANCE SECURITIES LIMITED avec siège social au 31, Don House, Main Street, représentée par M. René Arama,

seules actionnaires de la société

INDUSTRIAL BUSINESS FINANCE CORPORATION S.A.;

Première résolution

acceptent la démission de:

a) M. Arama Michel, demeurant au 4, rue d'Iltzig, L-5852 Hesperange.

b) M. Cambier Jean-Pascal, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Deuxième résolution

Elles décident de nommer comme nouveaux administrateurs:

- a) La société STARLINK LIMITED, avec siège social au 31, Don House, Main Street Gibraltar.
- b) La société ALLIANCE SECURITIES LIMITED, avec siège social au 31, Don House, Main Street Gibraltar.

Troisième résolution

A la suite de cette résolution, le nouveau Conseil d'Administration se compose de:

- a) La société STARLINK LIMITED, avec siège social au 31, Don House, Main Street Gibraltar.
- b) La société ALLIANCE SECURITIES LIMITED, avec siège social au 31, Don House, Main street Gibraltar.
- c) M. Arama René, demeurant au 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.

Luxembourg, le 6 mars 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2002, vol. 565, fol. 43, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(29087/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

PATRIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 58.802.

Les soussignés:

La société STARLINK LIMITED avec siège social au 31, Don House, Main Street Gibraltar, représentée par M. René Arama;

La société ALLIANCE SECURITIES LIMITED avec siège social au 31, Don House, Main Street, représentée par M. René Arama,

seules actionnaires de la société PATRIM S.A.;

Première résolution

acceptent la démission de:

- a) M. Arama Michel, demeurant au 4, rue d'ltzig, L-5852 Hesperange.
- b) M. Cambier Jean-Pascal, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Deuxième résolution

Elles décident de nommer comme nouveaux administrateurs:

- a) La société STARLINK LIMITED, avec siège social au 31, Don House, Main Street Gibraltar.
- b) La société ALLIANCE SECURITIES LIMITED, avec siège social au 31, Don House, Main Street Gibraltar.

Troisième résolution

A la suite de cette résolution, le nouveau Conseil d'Administration se compose de:

- a) La société STARLINK LIMITED, avec siège social au 31, Don House, Main Street Gibraltar.
- b) La société ALLIANCE SECURITIES LIMITED, avec siège social au 31, Don House, Main Street Gibraltar.
- c) M. Arama René, demeurant au 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.

Luxembourg, le 6 mars 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2002, vol. 565, fol. 43, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(29088/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

SIMON INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.

R. C. Luxembourg B 57.006.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2002, vol. 566, fol. 81, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2002.

(29041/757/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.
